



Colloque RESISTANCE ET HOMOSEXUALITE
Organisé par la revue Historia
Paris, Théâtre14, 9 octobre 2017

Être homosexuel pendant la guerre
Par Régis Schlagdenhauffen

Le lundi 18 juin 2018 🗓️

L'historien Régis Schlagdenhauffen, auteur d'un essai sur la place des homosexuels dans la Seconde Guerre mondiale, dresse un état des lieux de la situation en Europe avant et pendant le conflit.

Dans cette intervention, je serai amené à vous présenter plus en détail les travaux d'un confrère croate qui a recensé les cas de **résistants ou partisans croates homosexuels** et a décrit la manière dont ceux-ci ont été traités par les organisations à l'époque, ainsi que ceux de [Michael Sibalis](#), historien canadien qui a travaillé sur la vie homosexuelle en France durant la Seconde Guerre mondiale, notamment dans la Résistance.

Pour le thème qui nous occupe aujourd'hui, je voudrais développer les quatre points suivants :

1. **Climat européen** avant la guerre ;
2. Déploiement d'un **arsenal répressif** dans certains pays d'Europe, dont l'Allemagne nazie ;
3. **Cas recensés de résistants homosexuels condamnés**, en Europe de l'Est ;
4. **Difficulté de témoigner** pour les homosexuels, hommes et femmes, après la Seconde Guerre mondiale ;
5. **Déportation d'homosexuels** en France.

1. Climat européen avant le déclenchement de la guerre

Question délicate, dans la mesure où il est impossible de restituer une sorte d'air du temps général.

Difficile en effet de distinguer de grandes tendances, même si la période de l'entre-deux-guerres est une période de **libération des mœurs**. En France, en Allemagne, mais aussi dans d'autres pays européens, il y avait alors une **florissante culture homosexuelle**, féminine et masculine.

Avec la guerre, trois tendances assez nettes se détachent :

- Des États, principalement ceux du nord de l'Europe, les pays scandinaves, qui partagent une **vision libérale** ;
- Des États plus **répressifs**, notamment avec l'arrivée des régimes totalitaires – l'URSS a réprimé l'homosexualité dès 1934;
- Des États qui privilégient le **statu quo**.

S'agissant des premiers, on observe qu'ils dépénalisent l'homosexualité durant la Seconde Guerre mondiale. Il en va ainsi de la Suède, de l'Islande et de la Suisse. Concernant les seconds, la Seconde Guerre mondiale permet une intensification de la répression (légale ou extra-légale).

La France introduit dans son Code pénal un article condamnant sous certaines conditions les relations entre personnes de même sexe, l'Allemagne (tout particulièrement dans des régions annexées) et l'Italie intensifient la répression de l'homosexualité. Enfin, comme on l'a dit,

dans certains pays, la guerre ne change pas réellement le quotidien des homosexuels au regard des dispositifs légaux et extra-légaux (au Royaume-Uni, par exemple).

2. Arsenal répressif

Lorsqu'on y regarde de plus près, le déploiement d'un arsenal répressif s'effectue toujours **en plusieurs temps** selon les pays concernés.

En Allemagne, après l'arrivée au pouvoir de Hitler (1933), les homosexuels sont **relativement épargnés** pendant les deux premières années de son règne. Les choses se compliquent pour eux à partir de la Nuit des longs couteaux (30 juillet 1934), avec l'élimination d'Ernst Röhm, chef des SA (et, par ailleurs, homosexuel), et l'**ouverture des premiers camps de concentration**, qui ont pour objectif de mettre au pas et d'isoler les dissidents, particulièrement les homosexuels.

À cela s'ajoute la mise en œuvre de dispositifs particuliers, notamment de **fichage** des homosexuels, comme je l'ai montré dans l'ouvrage [Triangle rose. La persécution des homosexuels et sa mémoire](#) (Autrement éditions, 2011).

S'agissant de l'Allemagne nazie, les premières victimes allemandes de la répression nazie à l'encontre des homosexuels quittent le pays et trouvent refuge en Autriche, en Tchécoslovaquie et en France.

Certains restent et optent pour des mariages de convenance afin d'**échapper au radar de la répression**. Un point important, sur lequel a notamment travaillé l'historienne **Florence Tamagne**, concerne à cet égard la [résistance dans les camps de concentration](#), notamment la résistance homosexuelle (voir bibliographie).

3. Homosexualité dans les milieux résistants

Il faut aussi s'intéresser, et nous touchons là au cœur du débat qui nous occupe, sur **la manière dont l'homosexualité était perçue au sein des mouvements résistants**.

Je faisais référence tout à l'heure à des exemples en Yougoslavie de résistants, partisans yougoslaves. C'est là une vision liée au communisme, qui condamnait l'homosexualité, y voyant une **dépravation bourgeoise**.

Nous pourrions revenir sur le cas de ces deux **partisans yougoslaves** qui ont été l'objet d'une **répression en raison de leur orientation sexuelle**.

L'un d'eux a été condamné à mort, et l'autre dégradé, étant donné qu'il était soldat, alors même qu'il était un soldat hors pair. Lors de son jugement, le semblant de cour martiale qui l'a condamné s'est rendu compte que ce résistant ne correspondait pas du tout à l'image que ses juges se faisaient d'un homosexuel, à savoir une personne efféminée, comme l'entend l'imaginaire collectif.

Cette question de la résistance dans les mouvements a été traitée de manière différente selon les pays où elle s'inscrit.

En France, on a surtout évoqué les **liens supposés entre homosexualité et collaboration**. Les travaux relatifs à l'homosexualité dans la Résistance sont très peu nombreux dans l'historiographie, comme le souligne Michael Sibalis. Cela est lié au fait qu'il était très difficile, pour les personnes concernées, de faire état de leur orientation sexuelle, à la fois pendant la guerre et après-guerre (on le voit avec le personnage de Daniel Cordier, qui a attendu 2009 pour faire son coming out).

4. Difficulté de témoigner

Dans l'immédiat après-guerre, on assiste à une **libération de la parole**, mais qui est rapidement bridée, dès 1946, en raison d'une sorte de **structuration de la mémoire collective**, récit qui entre en **conflit entre une vision gaullienne et une vision communiste** de ce qu'étaient la guerre et la Libération.

La difficulté de témoigner tient aussi au rôle qu'ont joué les collectifs ou les associations de déportés, qui défendaient une **expérience assez univoque** de ce qu'avaient vécu leurs camarades et mettaient de côté les expériences particulières qui ne mettaient pas en valeur les actions des uns et des autres au service de la nation.

Nous en avons des exemples pour l'Allemagne ; des déportés résistants homosexuels se sont trouvés **exclus des processus de reconnaissance ou commémoratifs** car ils ou elles n'étaient pas dignes d'y figurer – certains ont même été **jugés après-guerre pour des faits d'homosexualité** remontant à la Seconde Guerre mondiale.

5. Déportation des homosexuels

Je voudrais revenir sur l'ordonnance du 6 août 1942 par Vichy à la lumière de ce qu'écrit Michael Sibalis dans le livre *Homosexuels pendant la Seconde Guerre mondiale*. Ce qui est frappant avec cette loi de Vichy, c'est que, loin d'être abolie à la Libération, elle est **conservée et appliquée**. Ainsi qu'il explique : “Dans la pratique judiciaire, l'ordonnance du 6 août 1942 est peu appliquée sous Vichy. Elle aura un impact plus important après la guerre : 22 condamnations en 1945, 85 en 1946 et jusqu'à 200 ou 300 par an dans les années 1950.” On le voit : **l'héritage de Vichy est maintenu après-guerre**, sans doute parce que se pose de nouveau, sous une autre forme, la question de la virilité.

Régis Schlagdenhauffen évoquait les cas de déportation pour cause d'homosexualité. Sur cette question, Michael Sibalis s'appuie sur les travaux de l'historien **Arnaud Bouligny** : “Arnaud Bouligny, avance-t-il, après avoir épluché des dizaines de milliers de dossiers de déportés français ainsi que les documents déposés dans plusieurs fonds d'archives à travers la France, est en mesure d'offrir des chiffres fiables sur le nombre de déportés pour motif d'homosexualité, même s'il reste encore quelques cas à découvrir.

Il faut d'abord considérer l'Alsace-Lorraine à part car annexée à l'Allemagne. Environ 350 ressortissants de cette région sont victimes de répression – une centaine expulsée vers la zone libre, les autres incarcérés en prison ou internés dans un camp de concentration ou de redressement –; 12 meurent en détention, un treizième avant son rapatriement. [...] Encore 110 Français sont arrêtés et condamnés en Allemagne; ils purgent tous leur peine dans le système carcéral allemand. Ce sont des prisonniers de guerre ou des travailleurs volontaires ou requis du service du travail obligatoire.

En fin de compte, Bouligny ne trouve que 38 cas de Français arrêtés en France occupée, trois par les autorités françaises, 35 par les autorités allemandes, qui leur appliquent, pour la majorité, la loi allemande (le fameux §175): 23 sont déportés outre-Rhin, 12 vers des prisons et 11 vers un camp de concentration où ils sont classés Politischer Franzose (politiques français) et ne portent pas le triangle rose des homosexuels; six y meurent. [...]

Et Bouligny de conclure que ces cas “relèvent davantage de mesures ponctuelles dictées par la volonté de se débarrasser d'individus considérés comme gênants ou dangereux” plutôt que d'une volonté de supprimer l'homosexualité en France.”

DISCUSSION Jean-Marie Besset

Je voudrais ajouter quelque chose à ce propos. Il me semble qu'il faut nuancer ce qui a été dit, notamment par Luchino Visconti dans son film *Les Damnés*.

La [Nuit des longs couteaux](#) et l'assassinat d'Ernst Röhm ne reposent pas, loin de là, uniquement sur l'assassinat des SA, mais sur le fait qu'ils voulaient opérer une **révolution sociale** – n'oublions que le nazisme signifie au départ “national-socialisme”. C'est parce qu'ils voulaient opérer cette révolution sociale qu'ils ont été supprimés par Hitler, avec l'appui des grands industriels. **L'image d'une orgie perpétuelle des SA homosexuels relève du fantasme...**

Résistance et homosexualité : l'arsenal répressif de Vichy

Le 6 août 1942 paraît au *Journal officiel* une loi réprimant les “actes contre nature”. Patrick Buisson, auteur d'une somme sur la vie sexuelle sous Vichy, révèle les dessous de cette législation, fidèle au credo puritain et réactionnaire de Vichy, mais élaborée avant-guerre. Avec l'aimable autorisation des éditions Albin Michel, nous reproduisons le passage qui traite de cette question.

“À la pointe de l'offensive générale contre l'homosexualité se situe depuis longtemps l'état-major de la marine, excédé par la réputation que lui valent depuis des lustres les bordées de marins de Toulon et autres lieux. Pas un grand port, en effet, qui, depuis le début du siècle, ne soit devenu peu ou prou un centre de prostitution masculine liée au milieu militaire. Entre un retour d'expédition et un nouvel appareillage, nombre de matelots profitent des permissions pour négocier leur corps auprès des clients attirés par l'aura des ‘cols bleus’ et du pompon rouge. [...]

Les braises de la polémique autour du ‘scandale des grands ports’ qui ‘deshonore’ la marine française sont donc encore brûlantes lorsque Pétain accède au pouvoir et fait la part belle aux amiraux dans le dispositif de l'État français. S'ils naviguent à vue dans les eaux de la politique, les ‘pachas’ de Vichy ont au moins une idée en tête : préserver à tout prix le prestige de la Royale, demeuré intact dans la débâcle générale. Ils n'en sont que plus sensibles à tout ce qui peut ternir l'image de leur arme au moment où celle-ci fait figure de glorieuse victime après l'attaque de la flotte anglaise, le 3 juillet 1940, à Mers el-Kébir.

[...] Alors vice-président du Conseil, après avoir occupé le poste de ministre de la Marine dans le premier gouvernement Laval, l'amiral Darlan est décidé à agir, moins par calcul politique que par instinct de corps. [...] En témoigne, s'il en était besoin, la lettre que le sous-chef d'état-major des forces maritimes françaises, le contre-amiral Pierre Barnaud, adresse alors au ministre de la Justice :

‘Mon attention a été attirée par une importante affaire d'homosexualité où se trouvent des marins et des civils. J'estime indispensable une répression énergique de ce genre d'affaires qui risque de porter un important préjudice moral à la marine. Les seules mesures de répression actuellement en mon pouvoir sont les sanctions disciplinaires contre les marins. La législation actuelle ne permet d'effectuer aucune poursuite contre les civils, sauf le cas d'outrage public à la pudeur, dont les éléments sont rarement réunis. L'impunité dont ils sont assurés encourage leurs agissements. Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous demander s'il ne serait pas opportun d'envisager une procédure et un texte de loi permettant de poursuivre de la même façon les civils et les militaires impliqués dans une affaire de ce genre.’ Cité dans *Homophonies*, n°14, déc. 1981, p.18-19

De la proximité chronologique entre cette requête datée du 14 avril 1942 et l'adoption de la loi du 4 août 1942 réprimant les actes ‘contre nature’ sur la personne des mineurs, on a déduit abusivement qu'il fallait en attribuer la paternité à l'amiral Darlan, bien que ce dernier ait été, entre-temps, limogé par Pétain. Il n'en est rien. [...] De récentes recherches ont pu établir, sans forcer les faits, que la paternité de la loi répressive du 4 août 1942 incombait en réalité à un magistrat, le substitut du procureur de la République à Toulon, Charles Dubost.

Tout commence, en effet, par le rapport de cet authentique résistant – il siègera comme procureur adjoint auprès du tribunal international de Nuremberg – fait parvenir à sa hiérarchie en 1941. Il y rend compte de ses difficultés, en raison d'une ‘lacune grave dans le Code pénal’, à engager des poursuites contre un médecin des environs convaincu d'avoir entretenu des rapports sexuels avec plusieurs garçons âgés de 14 à 17 ans. La ‘lacune grave’ a évidemment trait à l'absence de législation sur l'homosexualité que les magistrats dans leur majorité, par culture ou par éducation, considèrent comme une ‘déviance’ de nature délictuelle, voire criminelle. [...]

“Excitation à la débauche”

Défait sur le terrain du droit, les partisans d'une répression de l'homosexualité déplacent le débat sur le terrain législatif. Une série de faits divers criminels liés au développement de la prostitution masculine à Paris conduit le parquet de la Seine à s'interroger sur l'opportunité d'un projet de loi 'réprimant sévèrement le racolage opéré par les adultes sur de jeunes garçons'. Saisi par sa hiérarchie, le substitut général Médan propose d'assimiler les 'atteintes homosexuelles' à des 'excitations habituelles de mineurs à la débauche' et d'élever, pour ce type de relation, l'âge de la majorité sexuelle à 18 ans. [...] Une proposition de loi s'inspirant des suggestions du rapport Médan est approuvée par le président du Conseil Édouard Daladier, le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut et le ministre de la Justice Maul Marchandau, trois figures éminentes du parti radical-socialiste. Elle parviendra trop tardivement aux services du ministère de la Justice pour être incluse dans le dernier train des décrets-lois promulgués sur la base de la délégation de pouvoir qui permet alors à l'exécutif de court-circuiter le Parlement.

Le rapport Médan ne dormira qu'un peu plus de deux ans dans les tiroirs. Reflétant un point de vue largement majoritaire parmi les juges, il imprègne tout naturellement les propositions que transmet le substitut Dubost à son procureur général en décembre 1941. Toutes convergent vers la même conclusion : les faits de pédérastie ayant augmenté dans des proportions considérables, il convient sans plus attendre de pouvoir au moins poursuivre les 'corrupteurs de la jeunesse'. En bout de chaîne, le rapport Dubost atterrit au 1^{er} bureau de la Direction des affaires criminelles et des grâces, où ses partisans comptent de puissants alliés favorables à une pénalisation, ne serait-ce que partielle, de l'homosexualité. Aussi, comme l'écrit Marc Boninchi, le texte que prépare la chancellerie n'est-il rien d'autre que le 'fruit d'un long mouvement de revendication judiciaire' visant à traiter les actes homosexuels différemment de ceux accomplis 'pour satisfaire des passions naturelles'. L'esprit de Vichy y est moins prégnant que les indéracinables préjugés de la magistrature.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le projet élaboré en mars 1942 par le ministre de la Justice reprenne dans ces grandes dispositions le texte préparé par les ministres radicaux en 1939.

Le 8 mai 1942, la chancellerie adresse pour avis un avant-propos de loi au ministre de l'Intérieur et aux secrétaires d'État à la Famille et à l'Éducation nationale. Entre-temps, Laval a remplacé Darlan à la tête du gouvernement, mais le texte poursuit son cheminement administratif avant de revenir sur le bureau du chef de l'État. Quelques semaines plus tard paraît au Journal officiel la loi n°744 du 6 août 1942 portant les signatures de Philippe Pétain, Pierre Laval, Joseph Barthélemy et Abel Bonnard. L'article 334 du Code pénal concernant les attentats aux mœurs est substantiellement modifié et stipule désormais que 'quiconque aura, soit pour satisfaire les passions d'autrui, excité, favorisé ou facilité habituellement la débauche ou la corruption de la jeunesse de l'un ou l'autre sexe au-dessous de l'âge de 21 ans, soit pour satisfaire ses propres passions, commis un ou plusieurs actes symboliques ou contre nature avec un mineur de son sexe âgé de moins de 21 ans [...] sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 200 à 60.000 francs'.

Pour la première fois depuis la Révolution française est réintroduite la notion d'acte contre nature'. Extrait tiré de **Patrick Buisson**, *1940-1945 : années érotiques* (Albin Michel, 2009) ; tome 2 : "De la Grande Prostituée à la revanche des mâles", p.227-235.

DISCUSSION

Xavier Donzelli

À propos de la législation d'août 1942 mise en place par Vichy à l'encontre des homosexuels, je voudrais ajouter quelque chose après la lecture des extraits du livre de Patrick Buisson.

Buisson a mené une étude remarquable sur cette question. Il relate en détail l'élaboration de la loi. Mais je voudrais ajouter que cette loi s'inscrit dans un **cadre législatif plus vaste**, que l'on pourrait qualifier de "**retour à l'ordre moral**".

Quatre lois principales ont en effet été édictées dans ce cadre-là :

- Loi du 11 octobre 1940, qui préconise le **retour au foyer des femmes** en limitant le travail des femmes.
- Loi du 23 décembre 1942, par laquelle **l'infidélité est sanctionnée** : cette loi cible plus spécifiquement les amants des femmes de prisonniers; le sort des prisonniers de guerre est intimement lié à une perte de virilité, et il ne s'agirait pas que des prisonniers de guerre, qui ont été défaits au front, perdent de surcroît leur femme.
- Loi du 15 février 1942, qui instaure une **chasse à l'avortement** ; les avorteurs sont qualifiés d'"assassins de la patrie".
- Loi sur la prostitution, qui réprime le **proxénétisme** et accentue la protection sanitaire avec l'Allemagne.

Dernière parenthèse : la question de l'homosexualité qui nous occupe aujourd'hui est à mettre en parallèle avec la question de la **virilisation de la nation**.

Je vous renvoie à l'ouvrage [*Amours, guerre et sexualité*](#), qui explore la thématique de la sexualité dans la guerre de 1914 à 1945 et qui met en lumière le fil continu qui existe à ce sujet entre la Grande Guerre et la Seconde Guerre mondiale.

Je vous en livre deux extraits : "La raison pour laquelle la sexualité se trouva si souvent liée à la guerre est peut-être plus simplement historique. Depuis la fin du XVIII^e siècle, les mouvements nationalistes en Europe prenaient pour symboles des thèmes sexuels, des thèmes genrés. La nation devint une belle femme chaste qu'il fallait protéger contre ceux qui étaient désignés comme prédateurs. Ainsi naquit l'ère des Marianne, des Germania, des Britannia. Dans une grande partie de l'Europe postnapoléonienne, alors que les Codes civils officialisaient le statut légal inférieur des femmes, les symboles de la nation se féminisèrent dans des images de virginité fière et noble."

C'est un aspect intéressant, qui montre que **la nation s'incarne dans une figure féminine, qu'il faut défendre**. Et à qui revient-il de la défendre ? C'est aux soldats, aux hommes, aux hommes en armes, forgés dans un **métal viril**, et c'est là-dessus que va s'appuyer la démonstration anti-homosexualité, notamment des États totalitaires. Second extrait : "La nation, à la différence des vieux empires multiethniques, cherche toujours à imposer à sa population une seule identité. Les mouvements nationalistes qui fleurirent durant tout le XIX^e siècle reposaient sur l'idéal d'une identité patriotique partagée par tous. Les images de parties personnifiées, masculines ou féminines, aidèrent à renforcer l'identification des citoyens. Pour encourager l'amour d'un concept aussi abstrait que celui d'une nation, il fallait lui accorder des qualités non seulement anthropomorphiques, mais aussi genrées, voire sexualisées."

On en revient à cette notion de l'assimilation de la nation à une figure féminine, et de l'amour de cette figure par les citoyens, qui est comme un **schéma imposé**.

Dans ce cadre-là, il ne semble pas y avoir de place pour une autre vision de la virilité ou de la défense de la patrie. Pour finir, Jean-Yves Le Naour, spécialiste de la Première Guerre mondiale, s'est intéressé au sentiment de **dévirilisation des hommes captifs**. J'évoquais tout à l'heure les prisonniers de guerre, et de la loi de Vichy à l'encontre des amants des femmes de prisonniers. Voici ce qu'écrit Jean-Yves Le Naour : "L'inquiétude virile de 1939 contraste avec l'atmosphère de fête virile d'août 1914, mais elle en est aussi paradoxalement issue: c'est parce que les poilus de la Grande Guerre sont revenus traumatisés du front, avec l'idée qu'ils ont été escroqués de toute gloire, que les soldats de 1939 – les mêmes parfois – sont partis la tête basse, pour ne pas dire autre chose."

Régis Schlagdenhauffen : Deux commentaires à propos du livre de Patrick Buisson. Tout d’abord, à propos de l’article 330 du Code pénal français (outrage public à la pudeur). En Alsace, il fut appliqué de 1940 à 1942, puisque le droit français continuait à s’appliquer – même s’il était rendu en allemand.

À partir de janvier 1942, la justice y est rendue en appliquant le Code pénal allemand, et c’est donc le fameux article 175 (ou §175) qui prend le dessus et permet des **condamnations à des peines lourdes**, voire très lourdes (prison, voire internement en camp).

En France non occupée, les homosexuels étaient condamnés en vertu de l’article 330 du Code pénal, jusqu’à l’entrée en vigueur de loi d’août 1942 par Vichy, qui permettait la condamnation des homosexuels sous certaines conditions. Des recherches approfondies restent à réaliser pour en connaître son étendue. Deux auteurs, **Marc Boninchi** et **Cyril Olivier**, ont toutefois relevé quelques cas, exemplaires, de l’application de cet article de loi qui concernait aussi bien les hommes que les femmes.

Jean-Marie Besset C’est notamment le cas de [Robert-Hugues Lambert](#) [acteur, arrêté en 1943 alors qu’il terminait le tournage d’un film retraçant la vie de Jean Mermoz, qu’il interprétait ; il sera déporté en Allemagne et mourra en mars 1945 au camp de Flossenbürg, ndlr].

Résistance et homosexualité : une histoire non racontée

Le vendredi 15 juin 2018 📅

Pendant la guerre, la condamnation de l’homosexualité fait de l’“inverti” l’archétype du collaborateur. En exclusivité pour *Historia*, l’historien anglais Julian Jackson, spécialiste de la France sous l’Occupation, nous explique, dans un texte inédit, comment s’est imposée cette vision, tant dans le milieu de la collaboration que dans celui de la Résistance.

Par Julian Jackson, traduit de l’anglais par Alain Marcel

L’astérisque () indique les passages en français dans le texte.*

Sommaire de l’article

I. Refaire la France : masculinité, homosexualité et régime de Vichy

Homoérotisme de la Sparte antique

“Chevalier viril” et “Christ viril”

Croisade contre l’immoralité

Moralité et sécurité nationale

Contamination sexuelle et morale

II. Coucher avec l’ennemi : homosexualité et collaboration

Transgressif et secret

Conservatisme social et politique

“Jeune et blond Siegfried”

III. L’histoire non racontée : homosexualité et Résistance

Les résistants sont “mal ajustés”

“Lèse-Résistance”

IV. Ouvrages cités

Vers la fin de 1943, l’écrivain et journaliste Robert Brasillach, une des personnalités littéraires les plus en vue de France, s’est interrogé sur l’Occupation. Sans plus d’illusions sur l’issue de la guerre, il persistera dans ses choix politiques. **Il jugera que son soutien à la collaboration a évolué d’une position rationnelle à une position affective :**

“J’aime les Allemands. Quand je rencontre, dans la rue ou à la campagne, des soldats allemands... j’ai envie de leur parler, de leur serrer la main comme à des gars de chez nous... En somme, de collaborationniste de raison, je suis devenu, en outre, collaborationniste de cœur.”

Dans un article de février 1944, il est encore plus explicite :

“Les Français de quelque réflexion, durant ces années, auront plus ou moins couché avec l’Allemagne... et le souvenir leur en restera doux.”

Un an plus tard exactement, Brasillach sera jugé pour collaboration et le procureur général, Marcel Reboul, faisant un usage éloquent de cette phrase dévastatrice, dénoncera le doux souvenir [“qui n’ose pas dire son nom”](#). L’allusion à la fameuse définition de l’homosexualité par Oscar Wilde ne sera pas passée inaperçue dans l’auditoire de Reboul, mais celui-ci insistera, la rendant explicite au cas où certains n’auraient pas saisi la référence :

“Toute idée de résistance à la pénétration de la France par l’Allemagne vous paraît un acte monstrueux... Votre amour quasi charnel de la force brutale a pu vous pousser à tenter d’amener votre pays dans le lit aux souvenirs si doux.”

En 1945, telle insinuation d’un arrière-plan homosexuel à la collaboration n’était pas nouvelle. On la trouve, par exemple, dans le journal de guerre de Jean Guéhenno, ancien activiste du Front populaire et opposant à la collaboration. Le 18 juin 1941, il écrit :

“Problème sociologique: pourquoi tant de pédérastes parmi les collaborateurs? C..., F..., M..., D... Attendent-ils de l’ordre nouveau la légitimation de leurs amours ?”

Le 7 août, il relance la question : “Solution d’un problème sociologique : pourquoi les pédérastes collaborent ? Leur joie est celle des pensionnaires d’un bordel de petite ville quand vient de passer un régiment.”

Plus de trente ans après, en 1976, l’essayiste Jean-Louis Bory (lui-même homosexuel et engagé très jeune en Résistance) relève le même phénomène et en propose son interprétation : “Le mythe de la virilité. La virilité confondue avec la force et une espèce de courage... Le goût de la boxe, du cuir, du métal...”

L’écrivain Emmanuel Berl, qui avait manifesté, les premiers temps, une vague sympathie pour Vichy, sans pour autant devenir collaborateur, le dira encore plus crûment :

“Dans cette fascination du chef et de la force, il y avait beaucoup de féminité latente, une certaine forme d’homosexualité. Au fond, chez la plupart de ces intellectuels fascistes... il y avait le désir inconscient de se faire enculer par les SS.”

La suggestion d’un lien entre collaboration et homosexualité est de fait une longue histoire. Cet article vise à explorer brièvement les origines, la réalité et les limites de cette idée, de discuter la situation de l’homosexualité en France occupée et, enfin, d’indiquer que, au-delà de l’histoire de l’homosexualité et de la collaboration, il en est une autre qu’on peut aussi raconter: celle de l’homosexualité et de la Résistance.

I. – Refaire la France : masculinité, homosexualité et régime de Vichy

Le *locus classicus* de l’idée d’un lien entre homosexualité et collaboration est l’article de Jean-Paul Sartre, daté de 1945, intitulé “La collaboration”. Sans aller jusqu’à poser une relation de cause à effet entre les deux phénomènes, **Sartre voit l’homosexualité comme un terreau social et psychologique** potentiel où la collaboration a pu s’épanouir. Il identifie les collaborateurs à des “éléments mal assimilés par la communauté nationale” et attirés par la force :

“Ces prêtres de la puissance virile et des vertus masculines s’accommodent des armes du faible, de la femme. On relèvera partout dans des articles de Châteaubriant, de Drieu, de Brazillach [sic] de curieuses métaphores qui présentent les relations de la France et de l’Allemagne sous l’aspect d’une union sexuelle où la France joue le rôle de la femme... Il me paraît qu’il y a là un curieux mélange de masochisme et d’homosexualité. Les milieux homosexuels parisiens ont d’ailleurs fourni de nombreuses et brillantes recrues.”

Par la suite, **Sartre donnera corps à cette idée sous forme de fiction dans “La mort dans l’âme”, troisième volume de ses *Chemins de la liberté***, où le personnage homosexuel, Daniel, parcourt Paris en état d’exaltation le jour où les Allemands entrent dans la ville :

“Il se gorga de ces cheveux blonds, de ces visages hâlés où les yeux semblaient des lacs de glacier, de ces tailles étroites, de ces cuisses incroyablement longues et musculeuses.”

Il croise et séduit un jeune homme à qui il explique la signification de l'arrivée des Allemands: “Tu veux saper la morale bourgeoise? Eh bien, les Allemands sont là pour t'aider. Tu verras ramper les pères de famille... Il faut aimer les Allemands.”

Dans le volume suivant de cette série jamais achevée, Daniel serait devenu collaborateur à part entière.

Dès les années 1930, la suggestion d'un lien entre fascisme et homosexualité sera popularisée par des cercles d'émigrés antifascistes allemands, jusqu'à devenir quasiment un cliché de polémique antifasciste. Le film de propagande soviétique *Les Combattants* (1936), réalisé par l'exilé allemand Gustav von Wangenheim, avait **dépeint les nazis en homosexuels efféminés**.

À l'origine, cette idée aura probablement été inspirée par l'homosexualité notoire de [Ernst Röhm](#), chef des SA de Hitler, mais elle perdurera après son assassinat en 1934. On accorde une certaine crédibilité intellectuelle à l'**idéalisation de la virilité par les nazis**, ainsi qu'à leur utilisation de l'idéal national-socialiste allemand du *Männerbund*: l'idée que **la puissance d'un État-nation se voit renforcée par l'existence d'une élite d'hommes partageant des valeurs de virilité et de camaraderie**. **Homoérotisme de la Sparte antique**

Le *Männerbund* sera en effet célébré par certains homosexuels allemands propagandistes appartenant à la *Gemeinschaft der Eigenen* d'Adolf Brand (“communautés des uniques”). Brand développait une vision misogyne de l'homosexualité glorifiant l'homoérotisme de communautés masculines, tels les chevaliers du Temple, et idéalisant les vertus martiales de la **Sparte antique**. Parmi ceux qui s'associeront à la communauté de Brand, l'écrivain Hans Blüher, qui, malencontreusement, sympathisera avec les nazis jusqu'à la purge de Röhm. Bien qu'à partir de 1934 la nature homophobe du nazisme soit devenue de plus en plus apparente, l'idée qu'il existe des affinités entre fascisme et homosexualité prendra corps et sera théorisée, pendant et après la guerre, par des membres en exil de l'[école de Francfort](#): Theodor Adorno et ses fameux écrits de 1951, selon lesquels “homosexualité et totalitarisme vont de pair”.

Dans *Escape from Freedom* (1941), Erich Fromm associera marxisme et freudisme pour expliquer l'attrait du fascisme en termes de “**désir masochiste de soumission**”.

Cette interprétation sexuelle du fascisme refera surface, au cours des années 1970, dans l'influente lecture psychanalytique du nazisme par Klaus Theweleit dans *Männerphantasien*. Cette idée est également présente dans des films tels *Les Damnés*, de Visconti, ou *Le Conformiste*, de Bertolucci, adapté du roman homonyme d'Alberto Moravia.

Appliquée par Sartre à la question de la collaboration, l'identification du fascisme à l'homosexualité et à la féminité se verra associée à un autre tropisme bien connu qui pose Allemagne et France en couple mâle-femelle : **l'Allemagne, culture forte, masculine, tournée vers la technologie et la France, civilisation frivole, féminine, orientée vers les arts**.

Cette caractérisation sera exploitée par certains défenseurs allemands et français de la collaboration pour démontrer la **complémentarité nécessaire** des deux nations et assigner à chacune son rôle dans la nouvelle Europe. “**Chevalier viril**” et “**Christ viril**”

L'identification du fascisme à l'homosexualité visait à subvertir la prétention exclusive du fascisme à représenter les valeurs de la masculinité. **C'était de fait l'image-miroir du discours fasciste présentant libéralisme et démocratie comme décadents, faibles et efféminés**. Ce sera un des thèmes obsessionnels du journal collaborateur *Je suis partout*, pour lequel Brasillach a souvent écrit.

Les fascistes associaient également féminité et modernité. La « rejuvénation » de la France requérait le retour aux valeurs nobles et viriles de la Grèce ancienne ou du “chevalier viril” (selon Brasillach) ou du “Christ viril” du Moyen Âge (selon Drieu la Rochelle). Les “pédérastes” et les Juifs jouent, à égalité, un rôle dans le copieux arsenal de haine et d’invectives de Drieu la Rochelle : ils figurent pour lui les politiques de stérilité et de décadence. Un autre collaborateur éminent, [Lucien Rebatet](#), stigmatisera la pièce de Jean Cocteau *La Machine à écrire*, créée à Paris en avril 1941, comme étant “le type même du théâtre inverti” avec ses “perversions physiques et intellectuelles” caractérisant la III^e République.

Ce thème, qui prévalait parmi les fascistes collaborateurs à Paris, sera également un élément de la rhétorique du régime de Vichy. Sous bien des aspects, l’idéologie de Vichy était pluraliste, sauf quand il s’est agi du projet moral de régénérer le peuple français, “**ravagé d’alcoolisme, pourri d’érotisme, rongé de dénatalité**”, comme on l’a écrit en 1941. Un collaborateur du ministre vichyste Paul Marion présentera la Révolution nationale comme “**une réaction très virilement humaine à une République féminisée**, une République de femmes et d’invertis”.

Pour Vichy, aucun écrivain n’incarnera plus parfaitement l’ennemi qu’André Gide, apôtre de la pédérastie dans son essai *Corydon*.

Au printemps 1941, une controverse fameuse aura lieu en raison de l’annulation d’une conférence purement littéraire de Gide, après une menace de désordre lancée par la vichyste [Légion française des combattants](#).

Lorsque Henri de Montherlant, en juillet 1940, sera amené dans un commissariat de Marseille après la dénonciation d’un garçon qu’il avait tenté de ramasser, le chef de poste lui dira que ce sont les gens comme lui qui sont responsables de la défaite. Quelques semaines plus tard, son ami Roger Peyrefitte, en détention pour un délit similaire, aura droit au même discours.

Un célèbre dessin de [Sennepe](#) donne à voir une satire de ce genre d’attitude à travers un paysan interloqué de s’entendre dire que la cause de la défaite est que “vous faisiez vos délices de Gide, de Proust, de Cocteau...” Le lecteur l’aura compris : tous ces écrivains étaient connus en tant qu’homosexuels. **Croisade contre l’immoralité**

Dans sa croisade contre l’immoralité, Vichy fera passer un monceau de lois contre l’alcoolisme, la prostitution, l’adultère, l’avortement – et l’homosexualité.

Le 6 août 1942, une loi est promulguée amendement l’article 334 du Code Pénal. Elle institue une peine d’amende et une peine de prison de six mois à deux ans à quiconque “satisferait ses passions personnelles, commettrait un ou plusieurs actes honteux ou contre nature avec un mineur de même sexe âgé de moins de 21 ans”. Deux nouveautés apparaissent dans cette loi. Premièrement, l’article 334, sans faire de distinction entre actes homo- et hétérosexuels, couvrait exclusivement, auparavant, les cas où les jeunes gens étaient corrompus en vue de satisfaire une partie tierce (dans un but de prostitution), et certainement pas leurs “passions personnelles”. Deuxièmement, cette loi introduit dans la jurisprudence française, **pour la première fois depuis la Révolution** lorsque le crime de sodomie fut aboli, la notion d’“actes contre nature”.

Il faut noter que cette loi de Vichy prend spécifiquement pour cible l’homosexualité, plutôt que la protection des jeunes contre les abus, puisqu’elle criminalise les comportements impliquant deux personnes âgées de moins de 21 ans. À l’opposé des lois allemandes et britanniques contre l’homosexualité (qui, par ailleurs, ne se limitaient pas aux moins de 21 ans), la loi de Vichy impliquait les femmes au même titre que les hommes.

De récentes recherches ont établi de façon convaincante que les origines de cette loi, comme beaucoup de celles de la législation de Vichy, remontent à la III^e République. C’est un exemple symptomatique de ce que Gérard Noiriel a intitulé “[Les origines républicaines de Vichy](#)”.

Moralité et sécurité nationale

Depuis le début du siècle, plusieurs cours de justice avaient tenté, sans succès, d'élargir le champ de l'article 334. Le ministère de la Marine, en particulier, s'était inquiété, au motif de moralité et de sécurité nationale, de l'homosexualité ordinaire parmi les marins.

En novembre 1939, une loi amendant l'article 334 sera rédigée pour inclusion parmi un tas d'autres décrets-lois produits par le gouvernement Daladier, mais rien ne sera finalisé avant l'expiration du droit du gouvernement à émettre des décrets. Vichy relancera la question en réponse au rapport d'un procureur de Toulon frustré que la loi existante ne l'autorise pas à poursuivre un homme ayant eu des rapports sexuels avec des garçons consentants de moins de 21 ans.

Les autorités de Vichy tenaient tout particulièrement à légiférer par crainte que les nouveaux camps de jeunes (les [Chantiers de la jeunesse](#)), volet si important de la campagne de moralisation de la jeunesse, présentent le risque d'encourager l'homosexualité.

Bien que la nouvelle loi se conforme parfaitement à l'agenda moral de Vichy, il ne faut pas en exagérer l'importance. Sa promulgation ne sera accompagnée d'aucune publicité et, à l'inverse des campagnes contre l'avortement et l'adultère, il n'y a pas signe qu'elle ait été considérée comme une priorité absolue, ni qu'elle ait donné lieu à une répression majeure contre l'homosexualité.

Avant 1942, quoique techniquement non illégale, l'homosexualité était réprimée de diverses façons (en utilisant, par exemple, les lois contre l'attentat à la pudeur) et cela continuera par la suite.

On a découvert quelques cas d'individus punis par la nouvelle loi (dont un cas de lesbianisme), mais la recherche actuelle ne nous dit pas combien. Les sentences ne semblent pas avoir été particulièrement sévères. Il est vraisemblable en outre que la vie homosexuelle s'est poursuivie comme avant-guerre. Il est possible qu'à Paris le couvre-feu ait entraîné quelques problèmes, mais la présence d'un volume important de troupes allemandes en quête de divertissement (sous protection de la nuit) aura offert d'autres opportunités.

Quelle sera l'attitude des autorités allemandes en France envers l'homosexualité? En Europe occupée, les nazis manqueront de cohérence dans leur politique face à l'homosexualité.

Sous le [Gouvernement général de Pologne](#), les actes homosexuels n'étaient pas réprimés si les deux contrevenants étaient polonais, tandis qu'aux Pays-Bas, où l'homosexualité avait auparavant été légale, les autorités occupantes allemandes émettront presque immédiatement un décret qui appliquera la législation allemande criminalisant l'homosexualité (paragraphe 175 du Code pénal allemand) – et ce, bien que sa mise en œuvre ait été laissée à une police hollandaise qui ne semble pas s'être montrée particulièrement zélée.

En France, seules l'Alsace et la Moselle, régions annexées *de facto*, se verront appliquer la législation allemande sur l'homosexualité. En utilisant les listes fournies par la police française, on arrêtera des homosexuels en application du paragraphe 175.

Les recherches du Mémorial de la déportation ont recensé à ce jour les noms de 207 individus arrêtés pour homosexualité en Alsace et Moselle, puis internés dans les camps de concentration de [Natzweiler-Struthof](#) et de [Schirmeck](#).

Une de ces victimes, Pierre Seel, qui sera arrêté à l'âge de 17 ans et envoyé quelques mois à Schirmeck, avant d'être libéré et enrôlé de force dans l'armée française, publiera en 1994 un témoignage poignant sur cette expérience.

Dans d'autres cas, les Allemands se contenteront d'expulser les homosexuels vers la zone non occupée de France. Il est établi qu'au moins **95 homosexuels ont été déportés** selon cette méthode entre juin et avril 1940.

Dans le reste de la France, les Allemands ne prendront aucune autre initiative. Un historien a suggéré que cette attitude de "laisser-faire" * répondait à un propos machiavélique:

“Himmler prétendait que les intérêts de l’Allemagne consistaient à encourager les conséquences dégénératives de l’homosexualité parmi les peuples asservis, précipitant ainsi leur déclin.”

Il n’existe cependant pas de preuve accréditant cette idée (pas plus que l’infirmité). Il est vrai que les Allemands ne se sont pas particulièrement empressés d’appliquer les normes culturelles nazies en France occupée (à l’exception de bannir tous les travaux produits par les Juifs).

À certains égards, il y aura en fait, plus de liberté artistique dans le Paris occupé que dans la région de Vichy. Par exemple, c’est la *Propaganda Abteilung* allemande qui interviendra pour autoriser à nouveau les représentations de la pièce de Cocteau *La Machine à écrire*, après son interdiction par les autorités françaises. Cette attitude est, en partie, la tentative pragmatique de gagner la confiance des cercles artistiques et littéraires français, mais, par ailleurs, les Allemands n’avaient aucune raison de combattre la “décadence” culturelle française. Comme Hitler l’avait dit à Speer:

“Que nous importe la santé spirituelle des Français?... Laissons-les se dégénérer!”

Les Allemands ne tenaient certainement pas à exporter en France “les secrets de la Renaissance culturelle de l’Allemagne”. **Contamination sexuelle et morale**

Il est pourtant douteux que cette philosophie ait été clairement appliquée aux choses de la sexualité, ne serait-ce qu’à cause de l’obsession des autorités militaires allemandes en France de protéger leurs soldats de la contamination sexuelle et morale.

Pour les soldats allemands, une affectation en France était vue, de plus en plus, comme un gage de “repos et récréation” après les rigueurs du front de l’Est, mais la France avait également la réputation d’être **un foyer de licence sexuelle, d’immoralité, de syphilis et de criminalité**.

Pour affronter ce danger, les Allemands organiseront, avec les autorités de Vichy, un **système de prostitution régulé**, réservant certains bordels aux soldats allemands et leur imposant une surveillance médicale stricte. Les Allemands tenteront (sans succès) de décourager tous contacts entre soldats allemands et femmes françaises. À l’été 1941, dès le début des attaques de la Résistance, cela deviendra une question de sécurité autant que de santé et de moralité. Ces deux préoccupations étant réunies dans la peur paranoïaque que la Résistance se serve de prostituées pour infecter sciemment les soldats allemands. Dans l’image allemande de la France, les homosexuels ne ressortaient pas de façon aussi manifeste que les femmes faciles, mais une des raisons d’organiser la prostitution, explicitement mentionnée dans un mémorandum de von Brauchitsch en 1941, était de prévenir les soldats allemands des tentations de l’homosexualité.

Bien que les Allemands ne soient pas intervenus dans les procédures françaises de police de l’homosexualité entre français, ils semblent avoir vigoureusement réagi lorsque des Français hommes approchaient leurs soldats. La tentative de prévenir les soldats allemands contre toute activité homosexuelle a probablement été aussi vaine que celle de les tenir hors des bordels, à distance des femmes françaises. Les Allemands n’étaient pas autorisés à entrer dans les établissements ouvertement homosexuels tels Le Sélect, mais il y avait bien d’autres façons de trouver des contacts sexuels. L’historien Michael Sibalès a enregistré quelques interviews de Français désireux d’évoquer leurs contacts avec des Allemands. L’un d’eux se souvient: “On faisait des rencontres place du Trocadéro, où les Allemands se pointaient en uniforme... Certains allaient même dans les pissotières. On les voyait de l’extérieur, pantalons militaires baissés.”

Les rencontres homosexuelles entre Allemands et Français sont également rapportées dans certains romans partiellement autobiographiques, tels *Les Amours dissidentes* ou *Le Monde inversé*, d’André Du Dognon.

II. – Coucher avec l'ennemi : homosexualité et collaboration

Ce n'est évidemment pas à cela que Sartre et d'autres écrivains se réfèrent quand ils ont traité de collaboration et d'homosexualité. La collaboration était une entité fluide qui n'existait pas avant l'Occupation et dont le sens a évolué avec le temps.

Quand femmes françaises et Allemands frayaient ensemble, l'**outrage moral** était précisément la publicité de l'acte: l'affichage de la défaite et le rappel de l'humiliation qui s'en était suivie. Pour de nombreux résistants, voir des femmes et des Allemands ensemble sera le moment qui cristallisera leur honte de la défaite.

C'est ainsi que les relations entre Françaises et Allemands vont occuper une position centrale dans les protocoles de conduite inacceptable élaborés par la Résistance. **Transgressif et secret**

La sexualité entre hommes français et soldats allemands était un acte doublement transgressif et inévitablement secret. L'argument de ceux qui stigmatisaient les collaborateurs homosexuels n'était pas que les rapports homosexuels avec les Allemands soient de la collaboration, mais que l'homosexualité prédispose au service de la collaboration. Quelle en est la preuve ?

Il y a souvent un certain flou autour des cibles d'une telle accusation. Guéhenno ne communique que des initiales : "C..., F..., M..., D...". Les hommes de lettres les plus éminents correspondant à ces initiales sont Chardonne ou Chateaubriant, Fernandez ou Fraigneau, Montherlant et Drieu. Les seuls noms mentionnés par Sartre sont Chateaubriant, Drieu et Brasillach.

Le problème, avec ces noms divers, c'est que nul n'a jamais avancé que Chateaubriant, Chardonne ou Fernandez soient homosexuels (bien au contraire), pas plus que Drieu, sauf à exagérer quelques incidents de jeunesse ou considérer son hétérosexualité quasi frénétique et son homophobie obsessionnelle comme une forme d'homosexualité refoulée. Ou bien seraient-ce les **attitudes prétendument "féminines"** de ces écrivains qui trahiraient une homosexualité latente ou refoulée ?

Laissant de côté ces spéculations psychanalytiques réductrices, il est néanmoins possible de composer une liste significative d'écrivains, reconnus comme homosexuels ou fortement suspectés de l'être, impliqués dans la collaboration ou, au moins, proches à un certain degré des Allemands : Marcel Jouhandeau, André Fraigneau, Robert Brasillach, Abel Bonnard, Bernard Faÿ, Abel Hermant, Henry de Montherlant, Roger Peyrefitte, Maurice Sachs, Jean Cocteau.

Même s'il est aisé de compiler des listes, plus longues encore, de collaborateurs hétérosexuels, il demeure, à tout le moins, une question qui mérite d'être posée : quatre des sept écrivains français ayant assisté à l'infâme [congrès de Weimar](#) en octobre 1941 étaient, après tout, probablement ou certainement homosexuels (Brasillach, Jouhandeau, Fraigneau, Bonnard).

Le problème des explications fournies par Sartre et d'autres à ce phénomène, c'est qu'elles sont fondées sur une représentation stéréotypée de l'homosexualité, sur la notion douteuse d'une *persona* ou d'une sensibilité homosexuelle type, fixe et universelle, pouvant être assimilée à la féminité ou au masochisme.

Mais, en fait, il y a un abîme de différences entre la célébration de la transgression et de la violence qu'on trouve dans les écrits de Genet et la fastidieuse pédérastie classicisante qu'on trouve dans ceux de Peyrefitte. Gide méprisait ce qu'il considérait comme "inverti" dans le style de Cocteau.

Et même si le cliché éculé de l'attirance pour le cuir et la masculinité *hard* correspond à un type d'homosexualité, cela implique-t-il nécessairement une position politique ?

Daniel Guérin, par exemple, avait sûrement des goûts de ce type et, assurément, son livre, publié en 1933, racontant ses voyages en Allemagne juste avant et après l'accession de Hitler

au pouvoir, fait état de l'homoérotisme du nazisme, mais rien de tout cela n'a empêché Guérin d'être, de longue date, un socialiste libertaire :

“La virilité, le harnachement des jeunes nazis auxquels, certes, je n'ai pas été insensible, n'ont pas fait de moi un fasciste, mais bien un antifasciste intraitable.”

Au point que sa sexualité empiète sur sa conscience politique, l'amenant à idéaliser les jeunes travailleurs du Front populaire. Comme il l'écrira dans ses Mémoires : “J'étais venu au socialisme par le phallisme.”

L'écrivain qui joue, de la façon la plus explicite, des potentialités érotiques du fascisme, c'est Jean Genet dans *Pompes funèbres*.

Ce texte est une élogie à un jeune résistant viril, Jean D., dont le narrateur a été amoureux.

Jean D. est tué par des collaborateurs et Genet crée un phantasme érotique hallucinatoire imaginant le narrateur couchant avec le tueur de Jean, qu'il nomme Riton, puis imaginant Riton ayant un rapport sexuel avec un soldat allemand dont l'amant a été exécuté public à Berlin. À un certain point, le narrateur se verra lui-même en Hitler.

Ce livre, où les identités fondent les unes dans les autres et où rien n'est fixé, où le sacré est profané et le profane sacralisé, occupe, à l'instar de Genet lui-même, un espace hors de la politique.

Genet passera la majeure partie de l'Occupation incarcéré suite à des vols mineurs. Sorti de prison, il connaîtra des passades sexuelles et une aventure, à la fois avec un résistant (le véritable Jean) et un Allemand (le véritable Erik).

Revenant des années plus tard sur l'Occupation, il remarquera que, en tant que criminel et hors-la-loi français, il avait applaudi à la défaite de la France et pris plaisir au “bonheur délicat de voir la France terrorisée par des gamins entre 16 et 20 ans”.

Comme la plupart des stances politiques de Genet, ce texte est très largement, en toute vraisemblance, une pose ultérieure, mais, même s'il traduit des sentiments réels, il n'implique aucune sympathie à l'égard du fascisme en tant qu'idéologie ou esthétique. Au point que, si *Pompes funèbres* comporte un message politique, c'est la remise en cause de l'idée que les divisions politiques peuvent être rapportées aux cadres sexuels. Bien qu'ayant été considéré comme une illustration de “l'attrait érotique” que pouvait exercer le fascisme, *Pompes funèbres* nous donne plus d'aperçus de la personne de Genet que de la relation entre homosexualité et collaboration sous l'Occupation.

Conservatisme social et politique

Ainsi que le suggère Didier Éribon, il serait plus fructueux d'explorer l'axe homosexuel et collaborationniste en tant que manifestation du conservatisme social et politique qui se drape dans les valeurs classiques. Dans les années 1930 et 1940, **l'homosexualité était souvent associée à un certain élitisme culturel centré sur le culte de l'Antiquité classique**. Cela peut s'appliquer, par exemple, au cas d'**Abel Hermant et d'Abel Bonnard**, tous deux membres de l'Académie française, plus proches en sensibilité de l'**Action française** et pour qui la référence classique était le signe d'un conservatisme figé et hors du temps plutôt que d'un dynamisme fasciste. Ils étaient collaborateurs parce qu'ils étaient conservateurs, plutôt que parce qu'ils étaient homosexuels. C'est cette forme de conservatisme élitiste qu'a utilisé Shari Benstock pour expliquer les principes politiques réactionnaires de certains cercles lesbiens dans le Paris de l'entre-deux-guerres. Henry de Montherlant est un auteur pour qui la référence classique a opéré différemment. Montherlant baignait dans le culte de l'Antiquité, accompagné toutefois, en ce qui le concerne, d'une glorification nietzschéenne de l'énergie et de la guerre présentant plus d'affinités avec le fascisme qu'avec l'Action Française, même s'il fut trop individualiste pour rejoindre jamais une organisation politique. Son livre le plus réimprimé de l'entre-deux-guerres, *Les Olympiques*, célèbre le sport comme un moyen de pérenniser en temps de paix l'héroïsme et la camaraderie de guerre. Le livre qu'on a le plus reproché à Montherlant après la guerre se compose d'une série d'articles (beaucoup d'entre eux parus dans des journaux de la collaboration) et publié en novembre 1941 : *Le Solstice de juin*. Dans ces textes, Montherlant exprime sa vision de la défaite en tant que victoire du paganisme viril sur le christianisme faible et décadent. La France a été défaite à la loyale au cours d'un match de boxe et ce n'est pas aux intellectuels chauves à lunettes de déplorer les succès de la vitalité de ces Allemands "ruisselant de sueur". Un chapitre causera un choc tout particulier, c'est sa description d'un moment de l'été 1940, tandis qu'il observe les contorsions d'une chenille sur laquelle il urine. Ayant montré sa puissance à la créature, il va l'épargner.

L'analogie est claire : les Français sont les chenilles – et voici la morale : les Français doivent se livrer à la merci de leurs conquérants. *Le Solstice de juin* s'ouvre sur un curieux essai intitulé "Les chevaleries", où Montherlant raconte comment lui-même et un ami, "P.", ont fondé leur propre ordre secret de chevalerie, opposé aux valeurs de l'ordre bourgeois, et fermé aux prêtres, aux femmes et aux bourgeois. Il y inclut les modèles de Sparte, des Templiers, des chevaliers teutoniques et... des samouraïs. La clé secrète de cette chevalerie nouvelle se trouve dans la correspondance de Montherlant, au cours des années 1938-1941, avec son ami Roger Peyrefitte (le présumé "P.").

Dans leurs lettres, ils se racontent leurs escapades sexuelles, leur chasse effrénée aux garçons dans les aires de jeu, les cinémas et les parcs, ainsi que leurs fréquentes prises de bec avec la police. L'une des vanités de cette correspondance sera la création par eux-mêmes, en juillet 1940, d'un nouvel Ordre chevaleresque des défenseurs de la pédérastie. Lorsque, à l'été 1940, ils auront tous deux maille à partir avec la police, ils se dépeindront comme deux "blessés de l'Ordre".

Peyrefitte et Montherlant semblent presque héroïques dans leur totale indifférence au calvaire de leur pays : dans leurs lettres, "notre guerre" * est leur éternelle poursuite des garçons. En général, **Montherlant se tiendra à l'écart des déclarations ou engagements politiques explicites** (il refusera l'invitation du congrès des Écrivains à Weimar) et c'est ce qui le sauvera de représailles majeures à la Libération.

“Jeune et blond Siegfried”

Il accorde néanmoins, en janvier 1942, une interview au journal ultra-collaborateur *La Gerbe*, dans laquelle il interprète le combat du moment comme une “lutte de l’élite héroïque de la nouvelle civilisation européenne contre les bas-Européens”. Et, en avril 1943, il rédigera pour un journal allemand un éloge de Karl Heinz Bremer, directeur de l’Institut allemand de Paris, envoyé au combat en Russie, où il fut tué à la fin de 1942.

Robert Brasillach est un autre de ces Français affectés par la mort de Bremer, qu’il décrira, dans son éloge funèbre, comme **“un jeune et blond Siegfried”**.

Brasillach considérait son amitié avec Bremer comme un microcosme de la collaboration franco-allemande : “Une fois la paix revenue, nous voulions aller marcher, camper, trouver des paysages jumeaux, des cités fraternelles de nos deux pays.”

Contrairement à Montherlant, Brasillach va se consacrer ouvertement et sans réserve à la collaboration. Quoique l’on ne sache rien de sa vie privée sexuelle (s’il en a eu une), l’écriture de Brasillach est saturée d’**homoérotisme** et bien des gens le croyaient homosexuel.

Pour Brasillach, le fascisme était affaire de fraternité et de jeunesse, un moyen de transposer en politique l’idylle adolescente. **Il faisait contraster sa fraternité virile avec “les relents de pourriture parfumée qu’exhale encore la vieille putain agonisante... la République toujours debout sur le trottoir”**.

Bien qu’il ne faille pas oublier que le journalisme de temps de guerre de Brasillach contenait de violentes dénonciations du communisme et un antisémitisme enragé, celui-ci voyait le fascisme comme une forme de poésie, “la plus haute création artistique de notre temps”. Le phantasme homoérotique semble, ici, résolument consubstantiel à la collaboration.

Un monde distant de l’adolescence naïve et homoérotique de Brasillach est celui de l’analyse sans pitié de Marcel Jouhandeau dans son livre, publié anonymement “De l’abjection” (1939) sur la condition homosexuelle telle que vécue par un catholique dévot (et marié). Jouhandeau n’était pas un collaborateur impliqué comme Brasillach, et le seul texte politique qu’il publiera sous l’Occupation est un article enthousiaste de décembre 1941 décrivant ses impressions d’Allemagne à son retour du congrès des écrivains, à Weimar :

“J’ai vu un peuple discipliné et, quand on m’avait promis des esclaves, j’ai vu des hommes libres.”

Mais le fait même d’avoir accepté de se rendre en Allemagne était un pas que d’autres, tel Montherlant, avaient évité.

L’expérience de Jouhandeau en Allemagne a eu un arrière-plan qu’il raconte dans son *Journal sous l’Occupation*, publié à titre posthume en 1980 et révélant qu’il était plus ou moins tombé amoureux de deux Allemands : Gerhard Heller, le fonctionnaire allemand organisateur et le poète nazi Hans Baumann, rencontré lors du voyage. Ainsi, quand Jouhandeau écrit qu’il veut **“faire de son corps un pont fraternel entre l’Allemagne et nous”**, il s’exprime littéralement autant que par métaphore.

Néanmoins, l’explication fondamentale de la collaboration de Jouhandeau, telle qu’en elle-même, se trouve dans sa conscience politique plutôt que dans sa sexualité. En 1936, au grand dam de certains de ses admirateurs, Jouhandeau annonce soudainement sa conversion à l’antisémitisme et il publie, en 1937, un ouvrage intitulé *Le Péril juif*, où il note de manière prophétique :

“Je me suis toujours senti instinctivement mille fois plus près de nos ex-ennemis allemands que de toute cette racaille juive” (bien que vivant, en parallèle, une relation passionnée avec un jeune musicien juif).

Il s’en repentira après la guerre et son *Journal sous l’Occupation* évitera le sujet. Mais dans ses notes, jamais publiées, prises au cours du congrès des Écrivains, il est extrêmement clair en cette matière :

“C’est ce que j’ai éprouvé en 1936 qui me conduit ce soir logiquement à Bonn : tout plutôt qu’une victoire juive, tout plutôt qu’une domination juive et c’est à quoi nous destinait une défaite allemande dans cette guerre qui est une guerre juive...”

En bref, de multiples trajectoires individuelles ont pu mener ces écrivains à la collaboration.

III. – L’histoire non racontée : homosexualité et Résistance

Si les commentateurs ont souvent fait allusion au sujet “homosexualité et collaboration”, encore qu’en termes simplistes, personne, en France, ne semble avoir débattu du sujet “homosexualité et Résistance”.

À l’évidence, aucun propos historique sérieux ne peut être tenu en compilant une liste de “bons” homosexuels résistants en balance avec une liste de “mauvais” homosexuels collaborateurs, à moins qu’il soit possible d’établir certaines connexions entre leur homosexualité (leur expérience en tant qu’homosexuels) et leurs motifs d’engagement dans la Résistance ou leur réussite à s’y être adaptés. De telles connexions sont plausibles.

On a connu **différents itinéraires d’entrée en Résistance**, individuels comme collectifs, et l’homosexualité a très bien pu être l’un d’entre eux.

Les résistants sont “mal ajustés”

Il se peut que l’expérience de **mener une double vie** ait été plus aisée pour les homosexuels; que les homosexuels aient été plus particulièrement sujets à l’aliénation par le **moralisme du régime de Vichy**; que, du fait de n’avoir pas de famille (ou, au moins, pas d’enfants), les homosexuels aient été plus libres de s’engager; qu’ayant déjà rompu avec une certaine convention, ils aient été plus à même que d’autres membres de la société de rompre avec une autre; ou encore que la Résistance leur ait offert une chance, que beaucoup auront trouvée **libératoire**, de rompre avec leur famille. [Claude Bourdet](#), l’un des chefs du réseau [Combat](#), indique que les résistants étaient bien souvent des gens ayant, en quelque sorte, déjà rompu avec leur milieu social et professionnel.

En termes similaires, Emmanuel d’Astier de La Vigerie, fondateur du réseau Libération-Sud, écrira après la guerre qu’on pouvait “être résistant seulement si l’on était **mal ajusté**”.

Est-ce en partie pour cette raison, peut-être, qu’il fera des efforts tout particuliers pour recruter le journaliste [Pascal Copeau](#), rencontré avant-guerre, et dont l’homosexualité était bien connue même si Copeau tentait de la garder secrète?

Copeau allait devenir l’un des chefs les plus importants de la Résistance, commandant en second de Libération-Sud. Comme il est toujours resté bouche cousue sur sa vie homosexuelle clandestine et souvent turbulente, Copeau ne laissera aucun indice sur la façon dont cela affecta, si jamais ce fut le cas, son identité de résistant ou ses raisons de résister, même si on découvre, dans le plan-squelette de ses Mémoires – jamais écrits – un titre intrigant pour 1940:

“Les beaux Allemands arrivent en chantant. C’est la faute d’André Gide. Masochisme et sodomisation.”

Ce qui laisse entendre qu’il était sensible au moralisme antihomosexuel de l’époque, même s’il est impossible de prouver que cela ait joué un quelconque rôle dans son entrée en Résistance.

Copeau, à l’instar de bien des homosexuels de cette période, était un homme à masques. Sous l’Occupation, il retournera, à l’occasion, visiter son père, Jacques Copeau, le célèbre homme de théâtre, accompagné d’Untel ou Untel, objet de son affection ou camarade de Résistance. À l’une de ces occasions, en novembre 1941, Jacques, au courant des activités sexuelles de son fils et soupçonnant probablement celles de résistant, écrira dans son Journal:

“Je suis toujours très déconcerté dès que je touche à ces relations occultes de Pascal. J’ai l’impression de commettre une noire indiscretion, d’aborder un monde qui m’est interdit.”

C'est un monde qui est également très largement "interdit" * aux historiens, pour cause de **manque de preuves**. Il existe à peine deux exemples de résistants qui, revenant sur la guerre, ont explicitement relié leur homosexualité à leur résistance: Denis Rake et Roger Stéphane. Denis Rake était un anglais, parfaitement bilingue, qui s'était produit au cabaret avant de se porter volontaire pour le *Special Operations Executive* (SOE) en France occupée. En 1969, lors d'une interview pour le film *Le Chagrin et la Pitié*, on lui demandera:

"Pensez-vous qu'être homme de théâtre vous ait prédisposé à ces activités clandestines?
— Tout à fait. J'avais l'habitude de chanter en travesti."

Il était coutumier des déguisements et, dans la Résistance, les travailleurs communistes lui prêtaient des salopettes sur les voies ferrées où il préparait des opérations de sabotage. Mais Rake explicitera la raison profonde de son engagement dans la Résistance de la manière suivante:

"Je n'avais rien à perdre. Je n'avais pas de famille. Je n'étais pas marié. C'est pourquoi j'ai fait ce genre de travail... Je pense, tout au fond de moi, que j'ai voulu faire preuve du même type de courage que mes amis devenus aviateurs. Étant homosexuel, une de mes plus grandes craintes était de manquer du courage de faire certaines choses."

Roger Stéphane était, en 1939, était un journaliste de 20 ans, d'origine juive (son vrai nom était Worms), farouchement opposé aux accords de Munich.

Presque immédiatement après la défaite, son frère s'impliquera dans un réseau de Résistance relié aux services de la *British Intelligence*. Roger caressera lui-même l'idée de rallier Londres, mais il a déclaré par la suite que, en tant que Juif, il n'avait pas voulu être perçu comme fuyant son pays.

Ce contexte l'aurait sans nul doute prédisposé favorablement à la Résistance, mais le facteur déclenchant de sa décision, en août 1941, sera sa rencontre avec Jean Sussel, qui travaillait pour le réseau Combat. Tombé amoureux de Sussel, Stéphane, avec l'aide de Gide, fera surmonter au jeune homme ses inhibitions face à son homosexualité, et c'est Sussel qui, en retour, fera surmonter à Stéphane ses dernières réserves à s'engager dans la Résistance.

Comme l'écrit Stéphane dans ses Mémoires:

"Je travestirais les choses si je faisais état de mon antipathie pour Vichy ou de mon désir de contribuer à la victoire. Naturellement, je n'aimais pas Vichy; naturellement, je souhaitais la victoire alliée. Mais ces sentiments ne m'ont pas déterminé... Pour des êtres qui s'éprennent de leurs semblables, il est essentiel d'acquérir l'estime de l'aimé, et il me semble que l'amour s'épanouit dans l'entreprise commune. Je crois que les hommes de ma sorte sont obsédés par la nécessité de le faire... C'est pour Jean que je suis entré dans la Résistance."

Dans la Résistance, Stéphane se retrouvera faisant partie de tout un groupe d'homosexuels, certains connus avant-guerre et d'autres rencontrés pour la première fois: Joseph Royan, qui tenait à Lyon une officine produisant des faux papiers; Joseph Beauffret (se trouvant être, aussi, ami de Jouhandeau), enseignant à Lyon et impliqué dans la même opération; François Vernet, écrivain, faisant de même à Paris tout en aidant des Juifs à échapper à la déportation (sous-louant tout ce temps un appartement à son ami Maurice Sachs).

"Lèse-Résistance"

Hormis les cas de Stéphane et de Rake, **on ne peut que spéculer sur le poids de l'influence de leur sexualité dans les motivations d'autres homosexuels résistants** – comme Jean-Louis Bory, membre brièvement du maquis de la forêt d'Orléans; Pierre Herbart, ami proche de Gide; Aimé Spitz, journaliste alsacien, arrêté pour faits de résistance, qui deviendra, après-guerre, un activiste homosexuel et sera le premier, en France, à écrire sur les traitements infligés aux homosexuels dans les camps nazis; ou encore, dans la France Libre, Roger Wybot qui travaillera pour les services de renseignement gaullistes, tout comme l'artiste Maurice van Moppès pour le service français de la BBC.

Nous ne savons rien, à l'évidence, de la plupart d'entre eux. Ce que nous savons, par exemple, des fortes amitiés masculines, du mariage raté et du milieu bohème où il s'installera dans le Montparnasse d'avant-guerre de ce maître de la discrétion et de la compartimentation qu'était Jean Moulin, laisse à penser qu'il était très **probablement bisexuel**. Mais une telle spéculation serait sûrement perçue comme une forme de "lèse-résistance" *.

Le débat sur le sujet, dans une certaine mesure, demeure toujours clos dans le cadre de ces présomptions autour de l'homosexualité ayant inspiré les remarques, discutées plus haut, de Guéhenno et de Sartre.

Tout au long de l'Occupation, ces présomptions se verront renforcées, tandis que la Résistance revendiquera pour elle-même une place centrale dans la société française de l'après-guerre. La Résistance se définira en partie par la contestation des valeurs de Vichy, mais également par la réappropriation de ces valeurs dont Vichy s'était réclamé dans le but de marginaliser ses opposants.

Tandis que la Résistance se fera plus large, plus enracinée dans la société française, et moins le pré carré d'une poignée d'individus exceptionnels, son potentiel subversif sera, jusqu'à un certain point, ébranlé. Ce sera vrai, à coup sûr, dans le rapport aux rôles de genre.

Les femmes entrées dès le début dans la Résistance bénéficieront de plus d'occasions de jouer un rôle au sommet que celles arrivées par la suite.

À l'approche de la Libération, la Résistance sera davantage identifiée à l'action militaire qu'en 1940. **En 1944, l'image archétypale du résistant est le citoyen-soldat en armes tenant les barricades; l'image archétypale du collaborateur, en 1944, sera la "tondue" ***.

Comme l'écrit Luc Capdevila: "Les journées de la Libération théâtralistent la différenciation sexuelle: les hommes en armes occupant la cité."

En 1944, le langage de "virilité" était omniprésent. Après 1945, dans la bataille pour reconstruire le pays, la rhétorique de la Reconstruction de la Nation entraînera la restauration des rôles de genre traditionnels.

C'est particulièrement clair dans les écrits de deux intellectuels ayant parfaitement incarné les valeurs et l'esprit du temps de la Libération. En 1945, dans son premier éditorial pour *Les Temps Modernes*, Sartre déclare:

"Qu'il écrive ou travaille à la chaîne, qu'il choisisse une femme ou une cravate, l'homme manifeste toujours: il manifeste son milieu professionnel, sa famille, sa classe et, finalement, comme il est situé par rapport au monde entier, c'est le monde qu'il manifeste. Un homme, c'est toute la terre. Il est présent partout, il agit partout, il est responsable de tout et c'est en tout lieu... que son destin se joue."

On peut difficilement exprimer plus clairement que cet "homme" * signifie "les hommes", et non l'humanité.

Écrivant dans *Combat* le 31 août 1944, Albert Camus appelle à une "**presse claire et virile**" *, et non à un retour à cette "**sensibilité de midinette**" * des années d'avant-guerre. Le lendemain, il écrit:

"Les hommes de la Résistance ont été des hommes jetés solitairement dans l'alternative de la honte ou de l'action... C'est bien un nouvel ordre qui se trouve fondé. Un ordre dans lequel le visage de l'homme apparaît sous une lumière drue. La politique n'est plus dissociée des individus. Elle est l'adresse directe de l'homme à d'autres hommes."

Il serait difficile, en deux phrases, d'insérer davantage le mot "homme".

Voilà l'atmosphère dans laquelle le [procès Brasillach](#) s'est tenu en février 1945.

Il n'est peut-être pas surprenant que le nouveau gouvernement de de Gaulle, loin de supprimer les lois anti-homosexuelles de Vichy, ait émis ce même mois, le 8 février, une ordonnance les confirmant de manière explicite.

Un an plus tard, l'homosexualité referra surface lors du procès du collaborateur [Marcel Bucard](#). Peu de temps après, la carrière d'après-Libération de Pascal Copeau prendra fin. Il

avait été élu, en 1945, au premier Parlement de l'après-Libération, mais quand il se présentera pour une réélection en 1946, son opposant, qui avait connu un cursus moins que glorieux dans la Résistance, lancera, contre lui, une **campagne homophobe de dénigrement**.

On voit bien qu'il est une autre histoire à raconter sur homosexualité, Résistance et collaboration que celle présentée par le tribunal qui a condamné Brasillach, mais, en 1945, personne n'était là pour l'entendre. L'héritage de Vichy et de la Libération recouvrira, des années durant, les vies des homosexuels français et, à ce jour, il continue de distordre notre perception du temps de l'Occupation.

Visuel d'ouverture: portraits d'Abel Bonnard (v. 1933), de Robert Brasillach (v. 1938) et d'André Gide (par Félix Vallotton).

Ouvrages cités

Adorno, Theodor. *Minima Moralia: Réfections from Damaged Life* (London, New Left Books, 1974).

Arnold, Boris. *Les Amours dissidentes* (Prima-Union, 1956).

Benstock, Shari. "Paris Lesbianism and the Politics of Reaction, 1900-1940", in *Hidden From History. Reclaiming the Gay and Lesbian Past*, de Martin Duberman *et al* (London, Penguin, 1989).

Berl, Emmanuel. *Interrogatoire par Patrick Modiano* (Gallimard, 1976).

Boninchi, Marc. *Vichy et l'Ordre moral* (PUF, 2005).

Bouchoux, Corinne. "Résistance", in *Dictionnaire des cultures gaies et lesbiennes*, de Didier Éribon (dir.) (Larousse, 2003).

Brasillach, Robert. *Œuvres complètes* (Club de l'honnête homme, 1964, vol. 12).

Capdevila, Luc. "Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un éternel masculin après la guerre", in *Revue française de psychanalyse* (1998/2, n° 62, p. 607-623).

Capdevila, Luc. "The Quest for Masculinity in a Defeated France 1940-1945", in *Contemporary European History* (2001, vol. 10, issue 3).

Carroll, David. *French Literary Fascism. Nationalism, Anti-Semitism and the Ideology of Culture* (Princeton University Press, 1995).

Copley, Antony. *Sexual Moralities in France: 1780-1980* (London, Routledge, 1989).

Dean, Carolyn. "Who was the "Real Hitler"", in *The Fragility of Empathy after the Holocaust* (Ithaca, Cornell University Press, 2004).

Drieu la Rochelle, Pierre. *Journal* (Gallimard, 1992).

Du Dognon, André. *Le Monde inversé* (Éditions du Scorpion, 1949).

Dufay, François. *Le Voyage d'automne, octobre 1941, des écrivains français en Allemagne. Récit* (Plon, 2000).

Éribon, Didier. *Hérésies. Essais sur la théorie de la sexualité* (Fayard, 2003).

Gaitet, Pascale. "Sleeping with the Enemy: Jean Genet's Erotic Reconfiguration of the Occupation", in *Substance* (1998, vol. 27, n° 3).

Garcia, Daniel. *Jean-Louis Bory* (Flammarion, 1991).

Grau, Günter. *Hidden Holocaust* (New York, Cassell, 1995).

Guéhenno, Jean. *Journal des années noires, 1940-1944* (Le Livre de poche, 1966).

Guérin, Daniel. *Homosexualité et révolution* (Le Vent du chemin, 1983).

Guérin, Daniel. *The Brown Plague. Travels in Late Weimar and Early Nazi Germany* (Durham and London, Duke University Press, 1994).

Halimi, André. *Chantons sous l'Occupation* (L'Harmattan, 2003).

Hawthorne, Melanie, et Golsan, Richard. *Gender and Facism in Modern France* (Hanover and London, UP of New England, 1997).

Herbart, Pierre. *La Ligne de force* (Gallimard, 1958).

- Hewitt**, Andrew. *Political Inversions. Homosexuality, Fascism and the Modernist Imaginary* (Stanford, Calif., Stanford UP, 1996).
- Jackson**, Julian. *La France sous l'Occupation: 1940-1944* (Flammarion, 2004).
- Kaplan**, Alice. *L'Intelligence avec l'ennemi. Le procès Brasillach* (Gallimard, 2001).
- Kelly**, Michael. *The Cultural and Intellectual Rebuilding of France after the Second World War* (London, Palgrave, 2004).
- Krauss**, Kenneth. *The Drama of Fallen France. Reading la Comédie sans Tickets* (State University of New York Press, 2004).
- Le Bitoux**, Jean. *Les Oubliés de la mémoire* (Hachette, 2002).
- Leenhardt**, Pierre. *Pascal Copeau (1908-1982). L'Histoire préfère les vainqueurs* (L'Harmattan, 1994).
- Lesselier**, Claudie. "Formes de résistance et d'expression lesbiennes dans les années 1950 et 1960 en France", in Tin, Louis-Georges. *Homosexualités, expression/répression* (Stock, 2000).
- Meinen**, Ina. *Wehrmacht et prostitution sous l'Occupation (1940-1945)* (Payot, 2006).
- Meyers**, Mark. "Feminizing Fascist Men: Crowd Psychology, Gender and Sexuality in French Antifascism, 1929-1945", in *French Historical Studies* (2006, vol. 29, n° 1).
- Montherlant**, Henri de, Peyrefitte, Roger. *Correspondance* (Laffont, 1983).
- Montherlant**, H. de. *L'Équinoxe de septembre suivi du Solstice de juin*. (Gallimard, 1976).
- Mosse**, George. *Nationalism and Sexuality, Respectable and Abnormal Sexuality in Modern Europe*. (New York, Fertig, 1985).
- Noiriel**, Gérard. *Les Origines républicaines de Vichy* (Hachette, 1999).
- Olivier**, Cyril. *Le Vice ou la Vertu. Vichy et les politiques de la sexualité* (PU du Mirail, 2005).
- Oosterhuis**, Harry. *Homosexuality and Male Bonding in Pre-Nazi Germany* (London, Haworth Press, 1991).
- Philipponnat**, Olivier, et Lienhardt, Patrick. *Roger Stéphane, biographie* (Grasset, 2004).
- Plant**, Richard. *The Pink Triangle, The Nazi War against Homosexuals* (New York, H. Holt, 1986).
- Roussillat**, Jacques. *Marcel Jouhandeau. Le diable de Chaminadour*. Paris (Bartillat, 2002).
- Sachs**, Maurice. *Chasse à courre* (Gallimard, 1948).
- Sartre**, Jean-Paul. *Œuvres romanesques* (Gallimard, 1981).
- Sartre**, J.-P. "Qu'est-ce qu'un collaborateur?", in *Situations III* (Gallimard, 1949).
- Sartre**, J.-P. "Présentation des Temps Modernes", in *Situations II* (Gallimard, 1948).
- Seel**, Pierre. *Moi, Pierre Seel, Déporté homosexuel* (Calmann-Lévy, 1994).
- Sibalis**, Michael. "Homophobia, Vichy France and the "Crime of Homosexuality": The Origins of the Ordinance of 6 August 1942", in *GLQ* (vol. 3, n° 3, 2002).
- Sontag**, Susan. "Fascinating Fascism", in *Under the Sign of Saturn* (New York, Farrar, 1972).
- Spiriot**, Pierre. *Montherlant sans masque II* (Robert Laffont, 1990).
- Steakley**, James. *The Homosexual Emancipation Movement in Germany* (New York, Arno Press, 1975).
- Stéphane**, Roger. *Tout est bien. Chronique* (Quai Voltaire, 1989).
- Tumblety**, Joan. "Revenge of the Fascist Knights: Masculine Identities in *Je suis partout*", in *Modern and Contemporary France* (1999, vol. 7, n° 1).
- White**, Edmund. *Genet: A Biography* (New York, Knopf, 1993).

Les amours contrariées de Jean Moulin

Le lundi 18 juin 2018 🗓️

Le dramaturge **Jean-Marie Besset**, auteur de la pièce *Jean Moulin. Évangile* (L'Avant-scène théâtre, 2016), soutient l'hypothèse que l'unificateur des mouvements de la Résistance était homosexuel. Il dévoile les pistes qui étayaient cette conviction intime.

Plan de l'article :

Sujet tabou

Jean Moulin en arlésienne

Une passion en question

Daniel Cordier au téléphone

L'énigme Jean Choquet

Soyons clair d'entrée de jeu.

L'homosexualité de Jean Moulin a été évoquée très tôt, dès l'après-guerre, comme **élément à charge** contre lui.

Dans le contexte de l'époque, comme le soupçonner de communisme ou d'être un agent soviétique, c'était pour le salir, et discréditer son caractère.

Ainsi, on peut lire dans la revue *L'Histoire* (2007) cette analyse de Jean-Pierre Azéma sur les mises à jour concernant Jean Moulin :

“Il y a d'abord, de façon générale, dans le remue-ménage des années 1970, inauguré par ‘Le Chagrin et la Pitié’, de Marcel Ophüls 1971, la remise en cause de la Résistance. Il s'agissait moins d'une contre-attaque de vichystes nostalgiques, comme l'ont un peu trop prétendu les résistants, que d'un rejet grandissant des récits hagiographiques de la Résistance, rejet doublé d'une indigestion de gaullisme.

Le deuxième phénomène majeur, avec des retombées plus spécifiques sur la mémoire de Jean Moulin, est la mise à mal de l'idéologie marxiste-léniniste, puis l'ouverture, dans la foulée de la chute du Mur, des fameuses ‘archives de Moscou’. Pour cette raison que le héros étonne et donc dérange, d'aucuns ont alors cherché à faire de Moulin un être ordinaire, voire médiocre, au besoin homosexuel pour établir un parallèle avec les ‘taupes’ du KGB de Cambridge, et – la conjoncture internationale aidant – ce qui était au départ un procès en mémoire est devenu procès en sorcellerie.”

Aujourd'hui cependant, et Azéma (dont la formule “au besoin homosexuel” lui paraît une gradation dans la gravité des charges) ne le comprend pas, le propos est radicalement autre, la perspective diamétralement opposée.

Il s'agit d'apprendre aux jeunes générations, **dans une France de 2017 où la découverte de son homosexualité reste le principal facteur de suicide chez les adolescents**, qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils n'appartiennent pas à une race inférieure et maudite. Qu'il n'y a pas que quelques écrivains (fussent-ils les plus grands de notre littérature : Proust et Rimbaud) et vedettes populaires pour leur servir de **modèles**.

À ce titre, dire franchement que le premier parmi les héros et martyrs de la France du XX^e siècle était incidemment homosexuel, apparaît comme un devoir, un impératif catégorique.

“Je crois qu'on ne pouvait être résistant que quand on était inadapté.”

Emmanuel d'Astier de La Vigerie, Le Chagrin et la Pitié

Sujet tabou

L'homosexualité que des commentateurs ont associée à (voire, comme l'idiot de famille Sartre, trouvée consubstantielle de) la collaboration, est évidemment plus logique dans la Résistance.

D'abord parce que l'homosexuel français de 1940 est habitué à être inquiété par la police (il le sera d'autant plus avec les lois homophobes prises par Pétain en zone libre en août 1942), il a donc intégré **une culture et un comportement du secret**. Il se cache, il cloisonne, il dissimule, il couvre ses traces, il se tait. Autant de qualités pour un résistant.

Ensuite parce que, sans femme et sans enfants, il fait moins courir de risques à ses proches. Enfin, parce que, sans attaches, il peut mieux courir les risques de l'aventure et de la clandestinité.

C'était le cas de **Jean Moulin**, de **Pascal Copeau**, de **Daniel Cordier**.

[Dans un article intitulé "Le chemin français de tant de Résistants"](#) ("The French Path of Most Resistance", revue *Standpoint*, janvier-février 2010), Julian Jackson, de l'université de Londres, Queen Mary's College, écrit:

"De telles spéculations ne relèvent nullement d'un intérêt anecdotique, bien qu'en France, il soit encore considéré comme un crime de lèse-Résistance de soulever ces questions. [...]

Dans le documentaire *Le Chagrin et la Pitié*, l'agent du SOE Britannique Denis Rake suggère que l'une de ses motivations pour entreprendre des missions aussi dangereuses était de prouver qu'en tant qu'homosexuel, il était aussi courageux que n'importe qui."

"Avoir une très bonne mémoire était la première qualité de résistant. La seconde était le mutisme", écrit Antoinette Sachs dans *Auprès de Jean Moulin*.

On n'a pas de preuves.

Les Résistants et les témoins survivants appartiennent à une génération pour laquelle cela reste **un motif de honte ou de scandale**.

Donc sujet tabou par excellence.

Ils font front contre cette idée, avec leurs héritiers.

Par exemple, en 1989, lorsque le prix Novembre envisageait de couronner le premier tome de la biographie de Moulin par Cordier, un membre du jury, Angelo Rinaldi, avait reçu un coup de fil de Sylvie Pierre-Brossolette (sa consœur à *L'Express*, petite-fille du résistant), le mettant en garde: Cordier attirait trop l'attention sur l'homosexualité dans la Résistance.

À l'époque, pourtant, et jusqu'à ce jour, Daniel Cordier s'est bien gardé de dire que Moulin ait pu être **bisexuel**.

De livre en livre, il soutient même le contraire. Tout en ayant fini par avouer sa propre homosexualité... en 2009, à 89 ans, donc, dans une interview au *Monde*.

Je suis bien placé pour le savoir: mon éditeur, en 2008, m'a fait changer une réplique de ma pièce *Perthus*, où j'évoquais la passion du secrétaire pour son chef, au motif que Cordier justement, n'ayant pas fait son **coming out**, pourrait tiquer sur ce point.

Jean Moulin en arlésienne

On dispose en revanche d'un **faisceau d'indices et de présomptions**.

Le premier étant précisément cette **dénégation constante de l'hypothèse de l'homosexualité** de Moulin.

Car, évidemment, la question est sans cesse posée à propos de ce héros-là. Alors que c'est une question qui ne se pose jamais à propos d'un certain nombre d'hommes célèbres, par exemple Pierre Brossolette, Henri Frenay, Charles de Gaulle, le maréchal Pétain, Guy Môquet, André Malraux ou François Mitterrand.

Sur Jean Moulin, elle se pose toujours, y compris dans des interviews. Or poser une question est déjà, partiellement, y répondre.

Ainsi un journaliste américain ouvre une interview avec Antoinette Sachs en lui demandant si Moulin était un **homme "normal"**. Ce à quoi elle s'empresse de répondre: "Naturellement", tout en ajoutant, peu sibylline:

"Nous avons souvent partagé une maison, parce qu'il le fallait. Pour la façade. Mais nous n'avons jamais partagé une chambre"

News of the World, Jack Miller, 7 mars 1965

Moulin, en 1939, est le plus jeune préfet de France. Il a 40 ans et il est le seul à n'être pas marié. Il n'a pas d'enfants non plus.

Dans une France restée catholique et traditionnelle, sa situation étonne. Toutes les femmes qu'on lui a attribuées, non seulement ne se sont pas vantées d'avoir été la maîtresse du héros, mais ont démenti catégoriquement avoir eu des rapports charnels avec lui.

La sœur de Moulin, dans sa biographie Jean Moulin (Presses de la Cité, 1969), se livre innocemment à un certain nombre de commentaires et réflexions, anodines en apparence, mais dont l'accumulation finit par être troublante.

En 1917-1918, quand Jean est en première année de droit à Montpellier, elle note:

“Il allait volontiers avec ses camarades fêter un succès à Rimbaud, établissement réputé sur les bords du Lez, ou bien ils allaient s'ébattre ensemble sur la plage, à Palavas. Ces sorties se passaient entre garçons, à la différence de ce qui est d'usage aujourd'hui.”

Puis lors de sa mobilisation en 1918:

“Je ne sais si ce bel uniforme lui valut des conquêtes féminines, pas plus que je n'ai su s'il avait eu quelque amourette au cours de sa vie estudiantine. Il était extrêmement réservé sur ce chapitre avec nous. En tout cas, il n'y eut rien de sérieux car moi, étant à Montpellier en même temps que lui, j'aurais eu vent de quelque chose.”

En 1921, lorsqu'il termine son droit à Montpellier, à l'occasion d'une fête étudiante:

“Ils allèrent bras dessus, bras dessous, Louis vêtu en matamore et Jean en Arlésienne, avec un loup sur le visage. Mon frère, qui était fin et élancé, jouait à merveille son rôle de fille, au point que les copains de Louis lui enviaient sa conquête.”

L'été suivant :

“Pendant ses visites à Béziers, qui étaient assez fréquentes, Jean retrouvait ses amis d'enfance et surtout Marcel, qu'il chérissait comme un jeune frère. Nous habitions porte à porte et, soit chez nous soit chez lui, les deux amis s'épanchaient. Marcel, un peu trop couvé par un père âgé, trouvait auprès de mon frère un air plus libre et un horizon plus large.”

En 1925, lorsqu'il est sous-préfet d'Albertville :

“Il passait la plupart de ses soirées seul, dans cette grande demeure. La lecture, le dessin les meublaient, mais il éprouvait le besoin d'une affection, d'une compagnie à côté de lui. Il lui semblait qu'à la tête d'une sous-préfecture, la présence auprès de lui d'une jeune femme lui permettrait de mieux accueillir et traiter ses hôtes, amis ou officiels.”

Son bref mariage subséquent avec Marguerite Cerruti est donc présenté comme un mariage de convenance :

“Je ne sais comment mon frère, artiste et amateur de belles lignes, avait pu s'éprendre d'une jeune fille douée d'un tel embonpoint.”

Après son divorce :

“Les deux grandes déceptions sentimentales qu'il avait éprouvées lui ôtèrent à jamais le goût de contracter une seconde union. D'ailleurs, il eût été exigeant dans le choix d'une compagne digne de lui. À ma connaissance, il ne la rencontra jamais.”

Sur son apparence physique.

Partout, Moulin est un dandy, habillé avec soin, au point qu'en 1940, lors de sa déposition au procès de Riom, lorsqu'il tombera sur son ancienne secrétaire, cela donne sous la plume de Laure, la remarque suivante :

“M^{me} Moreau, que j'ai eu l'occasion de voir récemment, m'a dit qu'elle avait été étonnée de voir son ancien chef, jadis si soigné dans sa tenue, vêtu d'un costume de voyage assez négligé.”

Et en effet, sur les photos de vacances, Moulin a toujours la tenue ad hoc, le pull ras de cou très mode lorsqu'il est au ski, le maillot Errol Flynn lorsqu'il est sur le voilier, déhanché et rieur, la main posée délicatement sur l'épaule d'une des deux élégantes qui dominent la photo... Il paraît chaussé de sandalettes de femme.

Il y a encore l'**amitié avec quelques homosexuels notoires**, dont Max Jacob, avec qui il se lie d'amitié en Bretagne.

Il y a son studio de la rue des Plantes, qu'il partage un temps avec **André Labarthe**, et dont le propriétaire est **Louis Dolivet**, lequel est décrit dans sa fiche de police d'avant-guerre comme **"roumain, juif et homosexuel"**.

Il y a ses caricatures, dont certaines visent les Juifs, au point qu'elles sont considérées comme antisémites, et aussi les bars homosexuels de Montparnasse, dont le fameux Select (le fameux dessin légendé par lui "L'envers vaut l'endroit", mais aussi de nombreux autres, où des couples de garçons ou de filles s'enlacent dans les coins).

Dans son seul récit autobiographique, Moulin raconte les tortures infligées par deux officiers nazis, culminant avec la décision, au terme d'une journée éprouvante (17 juin 1940), d'enfermer le préfet de Chartres dans un réduit pour qu'il passe la nuit avec un tirailleur sénégalais :

"Puisque nous connaissons maintenant votre amour pour les nègres, nous avons pensé vous faire plaisir en vous permettant de coucher avec l'un deux."

Premier Combat (Minuit, 1947)

Le lendemain, emmenant Moulin qui a tenté de s'ouvrir la gorge à l'infirmerie, l'officier nazi lance à sœur Henriette (Henriette Mauboussin) :

"Vous ne saviez pas, ma sœur, que votre préfet avait des **mœurs spéciales**? Il a voulu passer la nuit avec un nègre, et voilà ce qu'il lui est advenu" (cité par Baynac, *Présumé Jean Moulin*, Grasset, 2007, p. 57).

Est-ce à dire que les Allemands disposaient d'informations de police sur l'orientation sexuelle du préfet de Chartres ?

André Baudry, professeur de philosophie, fondateur de la revue *Arcadie*, a relaté à l'historien Julian Jackson une indiscretion de Raoul M^{gr} Harscouët, évêque de Chartres à l'époque de Moulin (1939-1940), qui savait que son préfet, croisé dans un bain de vapeur, aimait les hommes.

Ces dires, évidemment, ne reposent (et ne peuvent reposer) que sur l'histoire orale des homosexuels entre eux. Aucun de ces faits, sauf rapport de police en cas d'incident exceptionnel, ne pouvant figurer dans des archives.

Dans sa biographie de Jean Moulin (Perrin, 2003, p. 105), Jean-Pierre Azéma avance pour l'épisode une explication plus conforme au dogme de la **"perversion fasciste"**. Il commente : "On verra dans cette façon de taxer d'homosexualité le premier responsable administratif de la ville une confirmation de l'imprégnation idéologique nazie chez les officiers de la Wehrmacht : on connaît la place ambiguë qu'occupe l'homosexualité dans l'imaginaire comme dans les pratiques nazies".

À la même époque, au printemps 1940, Jeanne Boullen, une infirmière cadre au service de santé d'Amiens replié sur Chartres fait la connaissance du préfet Jean Moulin.

"L'ardente infirmière tombe amoureuse du ténébreux préfet. Il l'appelle affectueusement 'petit Boullen' sans plus : il est d'un autre monde. Et d'ailleurs il préfère les hommes, affirme Jacques Baynac en ajoutant malicieusement qu'on est sommé de ne pas le dire" (cité par Anna Lietti dans *Le Temps*, 8 juillet 2011).

Dans la première édition du récit autobiographique *Premier combat* (titre choisi par Laure pour le journal de Moulin à Chartres), publié avec l'aide d'Antoinette Sachs, sa sœur Laure Moulin, agissant comme éditrice et censeur, coupe la phrase où Jean Moulin, le 16 juin à Chartres décrit les soldats français en déroute : "Jeunes hommes au regard clair, au masque durci par le feu des combats, au torse de jeunes dieux jailli de vos carapaces d'acier" (phrase présente dans le manuscrit de la BN).

Une **censure** assez éclairante qui est relevée par Baynac (ibid., p. 52).

Notons encore que dans ses agendas, Antoinette Sachs désigne systématiquement et à de très nombreuses reprises Jean Moulin sous les **pseudonymes féminins** de "Jeanne" et "Jeannette"... plutôt que d'employer des prénoms masculins comme "Julien" ou "Antoine"...

Parmi les grandes figures de la Résistance dont l'homosexualité est attestée mais taboue, et que Jean Moulin a été amené à fréquenter ou à croiser dans son œuvre d'unificateur, citons André Philip, par ailleurs marié et père de famille, ou Pascal Copeau, dont la brillante carrière politique à la Libération fut brisée net à la suite d'une arrestation en **flagrant délit de drague homosexuelle** sur un quai de Seine, et le chantage subséquent de ses "amis" communistes (Marcel Servin récupère son siège de député de la Saône). Pascal Copeau, numéro 2 du mouvement Libération Sud, qui était présent lors des comités directeurs de 1943 du CNR. Citons enfin **Michel Debré**, qui était une connaissance de Pascal Copeau d'avant-guerre, et dont l'artiste et illustrateur **Claude Place** (aujourd'hui octogénaire) affirme que "tout le monde savait qu'il était homosexuel".

Debré ayant quitté Vichy pour rejoindre Londres en février 1943, il est plausible qu'il ait pu rencontrer Moulin, qui s'y trouvait aussi. Ce point restant à établir.

En tout cas, ils se connurent en France au printemps 1943, puisqu'à une objection qu'on lui faisait sur le **passé vichyssois de Debré**, Moulin insista pour que ce dernier soit recruté dans un comité, au motif qu'on avait besoin de grands administrateurs qui connaissaient les dossiers.

Une passion en question

Enfin, se pose la question des jeunes gens, agents de liaison, employés de Jean Moulin, même s'ils sont au nombre d'une quinzaine de filles pour une vingtaine de garçons. Différentes sources affirmant que Jean Moulin avait **un goût pour les jeunes gens**, plutôt 19 ou 20 ans que la trentaine.

Dans sa note intitulée [Précautions prises par Max en 1942-1943] citée par François Berriot (p. 191), Antoinette Sachs écrit : "Jean Moulin; Marchand, Martel, Mercier; Rex, Régis, Max. Ses secrétaires, courriers itinérants, Choquet, Jane Boullen, Cordier, De Graaff, ne savaient pas qu'il était Jean Moulin. Laure Moulin, Antoinette Sax savaient qu'il était Max."

Dans une autre note plus tardive, Antoinette Sachs se montre choquée par une **calomnie** sur Moulin et réagit : "C'est injurier sa mémoire d'insinuer qu'il se livrait à des libertinages avec ses employés, d'ailleurs irréprochables et qui le servaient de leur mieux" (cité par Berriot, p. 193).

Alors, **libertinage**, peut-être pas, en effet, mais **histoire d'amour** ?

Voilà ce qu'écrit sur la relation Cordier-Moulin Julian Jackson, de l'université de Londres, Queen Mary's College, dans son article *Le Chemin français de tant de résistants* :

"Les sentiments de Cordier pour Moulin en vinrent au point d'une espèce de passion – même si elle n'était pas de nature sexuelle, Moulin ayant l'âge d'être son père. Dire les choses en ces termes est parfaitement approprié puisque Cordier aujourd'hui ne fait plus mystère de sa propre homosexualité."

Mais quid des sentiments de Moulin envers Cordier ?

Dans ses volumineux écrits sur Moulin, Cordier n'a jamais suggéré une seule fois que Moulin lui-même ait pu être homosexuel, pourtant il y a des raisons de penser que la sexualité de Moulin était **hautement ambiguë**.

En effet, pourquoi s'est-il si soudainement attaché à ce jeune homme intense et séduisant ? Et bien que Moulin n'ait jamais laissé Cordier oublier qu'il était le patron, il lui montra une affection réelle.

Un jour, il lui fit cadeau d'un gros livre sur l'art moderne. Une autre fois, il lui dit :

"À la Libération, je t'emmènerai au musée du Jeu de paume. Ce sera notre célébration."

Quels que fussent les sentiments de Moulin pour Cordier, il est certain que le **"fidèle Alain"** – comme il le présentait aux chefs des mouvements – lui était devenu indispensable. À la fin d'une journée particulièrement éprouvante, il emmenait souvent Cordier dîner avec lui, se lançant dans un grand monologue, comme pour se délivrer de ses soucis et de ses frustrations.

[Jacques Duclos](#), qui fait plus qu'à son tour le coup de poing pour le parti communiste, baptise en 1944 Daniel Cordier "**le petit ami**" – entendez "de Jean Moulin". Ce qui, pour le futur chef du PCF, constitue un surnom péjoratif, voire infâmant.

Le Parti n'a-t-il pas proclamé dès 1938 que "l'homosexualité est une **perversion fasciste**"? Le sort fait à Paul Thorez par ses parents réfugiés en URSS, Maurice, premier secrétaire du PCF, et sa femme, la terrible Jeannette Vermeersch, qui mettent leur fils à la porte et le couvrent d'insultes en apprenant son homosexualité, en dit long sur le dégoût qu'inspirait ce vice bourgeois aux responsables du Komintern.

La destinée de Paul Thorez (1940, Moscou-1994, Castanet), qui avait pourtant tonton Staline à la maison pour Noël dans sa petite enfance, jusqu'à ce qu'il soit emporté par le sida, est un véritable crève-cœur.

La route du PCF vers une **reconnaissance de l'homosexualité** sera longue, et passera au finish par les aveux d'Aragon octogénaire – et sûrement pas celui avec qui Jean Ferrat déclarait : "La femme est l'avenir de l'homme."

Daniel Cordier au téléphone

Pour en avoir le cœur net, j'ai interviewé Daniel Cordier, par téléphone, en sa retraite cannoise, le 7 avril 2015, de 15 heures à 15 h 20.

Cordier, à qui un ami commun, François Berriot, avait parlé de ma pièce, et de l'allégation d'homosexualité concernant Moulin, se montra catégorique. D'abord le concernant lui, Cordier.

Daniel Cordier

"Je vous assure qu'il n'y a jamais eu la moindre ambiguïté entre Moulin et moi, pour la bonne raison que j'ai toujours aimé les garçons de 20, 21 ans, jamais au-delà. Plus de 21 ans, pour moi, c'était impossible. Maintenant, j'ai 94 ans et je ne suis plus rien. Mais l'idée de voir nu un homme de 40 ans me dégoûte et me révulse. Si Moulin, en admettant qu'il ait pu être homosexuel, ce qui est une hypothèse absurde, avait manifesté le désir de coucher avec moi, ou m'avait fait la moindre avance, j'aurais demandé aussitôt qu'on me change d'affectation et exigé de revenir à Londres. Moulin était tout le contraire d'un homosexuel, il était un homme à femmes. Je n'en ai connu que quelques-uns dans ma vie, comme mon kinésithérapeute actuellement. C'est-à-dire des hommes qui font l'amour avec quatre ou cinq femmes différentes par jour. Moulin était ainsi, ça lui était indispensable."

Jean-Marie Besset

"En 1989, je vous ai entendu dire à la radio que vous étiez allé en 1945 attendre à la gare de l'Est tous les trains qui revenaient d'Allemagne avec l'espoir de voir revenir Moulin. Votre émotion pour moi ressemblait à de l'amour."

D. C.

"Ce que vous dites là me déplaît souverainement, et rien n'est plus odieux que le mot que vous employez."

J.-M. B.

"Disons alors une amitié vive, qui pourrait ressembler à de l'amour."

D. C.

"Non ! L'amitié n'a aucun rapport avec l'amour. Absolument aucun. Et encore une fois, comment aurais-je pu éprouver de l'amour pour un homme qui avait plus de 40 ans, l'idée me fait horreur !"

J.-M. B.

"Cependant, lorsque vous aviez vous-même 40 ou 50 ans, vous aviez des rapports avec des jeunes hommes de 20 ans donc. De leur point de vue, ce n'était pas du tout dégoûtant et sans doute prenaient-ils du plaisir à coucher avec vous..."

D. C.

“C’est leur problème et ce ne sont pas mes affaires, qu’est-ce que je sais moi de ce qui se passe dans la tête des gens.”

J.-M. B.

“Vous n’avez pas revu Pascal Copeau après la guerre, or sa vie publique, sa carrière politique avaient été détruites par son homosexualité...”

D. C.

“J’ai appris beaucoup plus tard que Copeau était homosexuel, et ce qui lui était arrivé. Mais j’ai revu Copeau à plusieurs reprises dans des réunions de résistants.”

J.-M. B.

“Mais ce n’était pas un proche...”

D. C.

“Non, juste après la guerre, à part Suzette Moret, j’ai pris la décision de tourner la page sur la période de la Résistance. Et de ne plus voir mes camarades. Je ne voulais pas devenir un ancien combattant.”

J.-M. B.

“Mais en tant qu’homosexuel, vous auriez pu fréquenter d’autres homosexuels, des écrivains, des intellectuels de votre génération, surtout en des temps où l’homosexualité était réprimée. Outre les problèmes de Copeau, rappelons que Charles Trenet par exemple a fait de la prison en 1963 à Aix-en-Provence...”

D. C.

“Je vous répète que je n’aime que les jeunes gens. Il était hors de question de voir des hommes de mon âge. J’ai horreur des homosexuels. Et du milieu homosexuel. Horreur.”

Cette dernière affirmation de Cordier au moins est contredite par des faits dont j’ai eu connaissance directe.

Ainsi, dans les années 1960, Cordier emmenait son compagnon de l’époque déjeuner fréquemment dans une auberge des bords de la Marne. Ces déjeuners étaient des réunions d’homosexuels de la génération de Cordier avec leurs jeunes amants. On y évoquait la guerre et la résistance.

Vers la même époque, des années 1960 ou 1970, Roland Barthes emmena de la même façon son ami (et le mien) André Téchiné, tout jeune cinéaste, déjeuner à Cannes chez l’ami Daniel Cordier.

L’énigme Jean Choquet

Enfin, on peut identifier, à part Cordier, qui est le seul qui soit toujours en vie, quelques-uns des jeunes hommes que Moulin a recrutés à son service.

[Jean-Louis Théobald](#), 19 ans au moment de la rencontre, avait déjà monté son propre réseau de jeunes qui voulaient agir dans la résistance.

Il est étonnant que, trois jours à peine après avoir rencontré ce grand beau jeune homme, étudiant en médecine, dans la cantine que tenait M^{me} Moret avec sa fille Suzette (Suzanne Olivier Lebon), Jean Moulin ait nommé Jean-Louis Théobald agent de liaison exclusif entre lui et le chef de l’Armée secrète, le général Delestraint.

Enfin, il y a le cas de Jean Choquet, jeune homme chargé d’apporter à Jean Moulin son vélo chaque fois qu’il descendait à Avignon. Jean Choquet, dont le nom de guerre est “Claudie”, de résonance assez féminine, et dont Antoinette Sachs parle à plusieurs reprises dans son journal, notamment dans un paragraphe assez détaillé (dans François Berriot, Autour de Jean Moulin, p. 191).

Moulin a écrit de lui cette phrase étonnante : “Il est comme une aiguille de pin tombée d’un arbre.” On ne dit pas cela de tout le monde.

Quand Moulin est arrêté à Caluire, sa carte d'identité indique: "Jacques Martel, peintre et décorateur, né à Picquigny." Or la seule personne qui soit née à Picquigny dans l'entourage de Jean Moulin, c'est Jean Choquet.

Picquigny est dans la Somme, assez loin, donc, du Midi.

Je me suis donc penché sur le personnage de Jean Choquet et j'ai appris que Jean Choquet est parti de Picquigny en décembre 1940, en compagnie d'un autre garçon, Roger Friscourt.

Je suis allé voir Roger Friscourt pour lui parler de Jean Choquet. Choquet a été arrêté, déporté et il est mort dans des conditions épouvantables. Il était dans une cage où il ne pouvait se tenir ni debout ni couché. Son corps a été rapatrié à Picquigny, et seules dix personnes ont assisté à son enterrement, car on soupçonnait Jean Choquet d'être un agent allemand...

Je terminerai sur cette réponse magnifique, et totalement sibylline, de Roger Friscourt, ami de Jean Choquet, sur Jean Choquet.

"Jean Moulin, homosexuel ? Impossible à savoir !"

Au double sens de "On n'a pas assez d'éléments pour l'affirmer" et "L'état des préjugés et de l'opinion ne permet pas de le révéler".

Jean-Marie Besset

Pascal Copeau : le résistant tombé pour homosexualité

Le lundi 18 juin 2018 🗓️

Pascal Copeau, bras droit d'Emmanuel d'Astier de La Vigerie dans le réseau Libération, et soutien de Jean Moulin lors de l'élaboration du CNR, fait partie de ces résistants homosexuels qui ont gardé secrète leur orientation sexuelle. Pierre Leenhardt, son biographe, nous retrace son itinéraire et les raisons de sa chute...

Par Pierre Leenhardt

Pascal Copeau, troisième enfant de Jacques Copeau, célèbre homme de théâtre, et d'Agnès, naît le 23 octobre 1908. C'est dans un milieu littéraire et artistique, entouré de Gide, de Martin du Gard, de Jouvet... qu'il grandit. Une enfance heureuse auprès de sa mère et de ses sœurs, mais aussi chahutée par les aventures artistiques de son père, homme à la forte personnalité.

En 1933, diplômé de sciences politiques et titulaire d'une licence de droit, il s'éloigne de son trop pesant et trop célèbre père en s'installant à Berlin pour y faire ses armes de journaliste. De 1933 à 1936, ses qualités d'écriture et la justesse de ses analyses politiques font peu à peu de lui un **journaliste reconnu et estimé**, correspondant de nombreux journaux aux heures les plus agitées de la montée en puissance du nazisme. De ces années allemandes, il retiendra que la guerre est à terme inévitable et que la **lutte contre le nazisme** est une urgente et absolue nécessité.

En 1937, de retour à Paris, Pascal Copeau devient rédacteur en chef du magazine *Vu et lu*. Tandis que la tension internationale s'accroît, en 1938, il est nommé responsable des émissions en langue allemande de la Radiodiffusion française puis, début 1939, directeur de l'ensemble du service des émissions en langues étrangères.

Du journalisme à la Résistance

Brièvement mobilisé à la déclaration de guerre, il est rappelé à la tête de son service, où son action est jugée prioritaire. Pour les émissions en direction de l'Allemagne, il prend lui-même le micro et **répond pied à pied à la propagande nazie**.

Replié à Bordeaux avec le gouvernement en juin 1940, il entend le discours de Pétain, qui lui met la rage au cœur et les larmes aux yeux. Il n'accepte pas la défaite et la soumission à l'ordre nazi.

Alors qu'on lui en offre la possibilité, il refuse de quitter la France, indécis quant à la forme que doit prendre le combat, **soucieux aussi de ne pas perdre la trace du jeune homme qu'il aime** et qui est prisonnier en Allemagne.

Quand celui-ci s'évadera et le rejoindra à Lyon, où Copeau a repris des activités journalistiques, ils tenteront ensemble de gagner d'abord les forces anglaises en Afrique du Nord, puis d'atteindre un port portugais et un bateau pour Londres en traversant l'Espagne à pied. Arrêtés par la Garde civile, ils seront remis aux autorités françaises et **internés à Pau**. À l'automne 1941, enfin libéré, Pascal Copeau retrouve Lyon et le milieu journalistique. Et c'est seulement au début de l'été 1942 que cet antinazi déclaré est contacté par [Emmanuel d'Astier de La Vigerie](#), qui dirige le mouvement de résistance Libération Sud. D'abord responsable du journal clandestin, il prend très vite une place importante dans le mouvement. Sa carrure d'avant-centre de rugby, sa voix grave, son sourire sympathique, son calme imperturbable et sa capacité d'écoute autant que la qualité de ses analyses politiques le font très vite surnommer "**le Sage**".

Quand d'Astier sera appelé à Alger par de Gaulle, Copeau prendra sa succession à la tête du mouvement. Il écrit :

"Je voudrais passer dans l'histoire de la Résistance comme étant l'un de ceux qui ont constamment poursuivi la notion d'unité."

Passé dans la **clandestinité totale**, en parfait accord politique avec Jean Moulin, il participe aux réunions, souvent houleuses, au cours desquelles Moulin, Fresnay et d'Astier s'affrontent sur la mise en place d'une **Armée secrète** et sur l'**unification des mouvements de résistance**, y jouant un rôle de modérateur et de conciliateur.

Il sillonne tout le sud de la France pour mettre en place les directions régionales des [mouvements unis de la Résistance](#), est membre fondateur, après la disparition de Moulin, du Conseil national de la Résistance, participe à la mise en ordre de marche des forces françaises de l'intérieur, est nommé à la Libération membre de l'Assemblée consultative. Il est l'un des principaux dirigeants politiques de la Résistance, allié aux communistes.

Campagne homophobe

En octobre 1945, il est élu en Haute-Saône député à l'Assemblée constituante et participe activement aux travaux d'élaboration d'une nouvelle Constitution. Il est réélu haut la main en juin 1946 à la deuxième constituante. Mais, un mois avant les élections à l'Assemblée nationale de novembre, il retire sa candidature.

Officiellement, il mettra en avant sa difficile relation avec le parti communiste. La réalité est plus sordide.

Quelques mois plus tôt, il a été pris en **flagrant délit par une descente de police sur un quai de Seine fréquenté par des homosexuels**. L'affaire s'est ébruitée et son adversaire politique en Haute-Saône lance une campagne de presse lourde d'insinuations homophobes.

Sa carrière politique est terminée.

Malgré le soutien d'amis fidèles, comme d'Astier ou les Aubrac, Pascal Copeau sombre dans la dépression et tente de **mettre fin à ses jours** en mai 1947. Jusqu'en 1952, il survit d'expédients, de ferraillage. Sa sœur Marie-Hélène Dasté le tire alors de la clochardisation et lui permet de rebondir.

Au Maroc, de 1953 à 1960, il retrouve une existence sociale, s'initie au métier dans la jeune télévision marocaine, milite pour la décolonisation.

De retour en France, il travaille d'abord au Service de la recherche de l'ORTF, participe à la création de la troisième chaîne de télévision, puis prend la direction de la station régionale de Dijon.

La retraite venue, la dépression reprend le dessus et, après avoir pathétiquement fait son **coming out** devant ses amis, les Aubrac, Degliame, Hervé... – à qui il croit toujours avoir donné le change depuis quarante ans, quand eux ont eu à cœur de ne rien dire de cette vie secrète qu'ils connaissaient –, il fait en 1981 une nouvelle tentative de suicide.

Il meurt le 9 novembre 1982, d'un arrêt cardiaque au volant de sa voiture.

Pour la plupart, les grands résistants sont entrés dans l'Histoire soit parce qu'ils sont morts en héros, exécutés, torturés ou déportés par la Gestapo, soit parce qu'au sortir de la guerre ils ont joué un rôle politique durable.

Pascal Copeau a eu la chance de n'avoir jamais été pris par les Allemands. Et s'il n'a pas fait la carrière politique à laquelle ses qualités et son action le destinaient, ce n'est pas pour une question de malchance...

DISCUSSION

Historia – Quand rencontre-t-il Jean Moulin ? Quels rapports entretiennent les deux hommes ?

Pierre Leenhardt — Recruté par Emmanuel d'Astier de La Vigerie à l'été 1942 et devient son bras droit au sein du mouvement Libération dès l'automne 1942. C'est à ce titre qu'il participe à la création des Mouvements unis de la Résistance (MUR) et à l'élaboration du Comité national de la Résistance (CNR), avec Jean Moulin. On ne connaît pas la date exacte de leur rencontre, mais leurs rencontres ont lieu dans le cadre de leur mission, qui est d'unir les mouvements de Résistance. Copeau, basé à Lyon pendant la guerre, participe, au nom de Libération-Sud, aux réunions secrètes de l'élaboration des MUR et du CNR. Le rapport entre les deux hommes est bon. Copeau adhère totalement à la vision de Moulin sur l'organisation de la Résistance.

Dans ses écrits, que vous avez eus entre les mains, dans sa correspondance, son journal, Copeau a-t-il relaté cette période de sa vie? Parle-t-il de Moulin?

Je n'ai trouvé dans les archives de Pascal Copeau aucun document de la Résistance, ni aucune mention de Jean Moulin.

Les deux hommes ont été amenés, par leur action dans la Résistance, à se voir en tête à tête. Pensez-vous que, dans l'hypothèse où Jean Moulin était aussi attiré par les hommes, lui et Pascal Copeau aient pu avoir une attraction l'un envers l'autre ou, à tout le moins, aient connu une certaine intimité ?

L'hypothèse d'une relation amoureuse entre les deux hommes me paraît hautement fantaisiste. Ils partageaient incontestablement une connivence politique, mais je pense qu'ils avaient autre chose à faire que batifoler. De plus, l'homosexualité a toujours été un tabou et un poids pour Pascal Copeau. Il n'en faisait pas état, ni à sa famille, ni à ses amis. Ce n'est que quelque temps avant sa mort, en 1982, qu'il a avoué à certains de ses plus fidèles amis, dont les époux Aubrac, qu'il était homosexuel. Ce qu'ils avaient tous deviné, bien évidemment...

Pascal Copeau a vu sa carrière brisée pour homosexualité...

Fin 1946, auréolé de son passé de résistant, il se présente aux élections législatives en Haute-Saône, mais son adversaire, profitant de la rumeur que Copeau est homosexuel, y fait de lourdes allusions dans la presse et dans ses documents de campagne, en jouant sur les "tente" et "tante", par exemple. La même année, Copeau a été pris en flagrant délit sur un quai fréquenté par des homosexuels. Éclaboussé par ce scandale, Copeau retire sa candidature et tente de mettre fin à ses jours au printemps 1947. S'ensuivent pour lui des années de déchéance.

Il n'a jamais terminé ses Mémoires...

Il entreprend de les rédiger au début des années 1970, encouragé en cela par les époux Aubrac, mais abandonne après avoir composé une cinquantaine de pages – très bien écrites d'ailleurs. Je suppose que faire état de son homosexualité – et revivre sa chute, en 1946, pour homosexualité – était inconcevable. Toutefois, sa fierté d'avoir été résistant l'a toujours accompagné. Et il est resté très proche des Aubrac, de Marcel Degliame ("Fouché", dans le mouvement Combat) et Pierre Hervé (de Libération-Sud).

Propos recueillis par Xavier Donzelli

À lire : *Pascal Copeau (1908-1982). L'Histoire préfère les vainqueurs*, de Pierre Leenhardt (L'Harmattan, 1994).

Jean Moulin : une vie, un destin, une légende

Le jeudi 8 novembre 2018 📅

Biographe du chef de la Résistance (Flammarion, 2018), Bénédicte Vergez-Chaignon évoque le “droit de regard” que les gens portent sur le héros de la Résistance. Chaque époque projetant, sur les icônes nationales, ses fantasmes ou ses craintes.

Par Bénédicte Vergez-Chaignon

N'est-il pas paradoxal que Jean Moulin soit à la fois l'objet de tant d'affaires – à commencer par celle de Caluire – et le symbole incontesté de la Résistance ?

Voilà une question qui m'a longtemps intriguée et qui m'a fait me demander s'il était possible de pouvoir encore écrire sur Jean Moulin sans y aller de son énigme ou de ses révélations.

Jusqu'au jour où j'ai arrêté de considérer Jean Moulin seulement comme une personne qui a ou aurait fait ceci ou cela, pour le considérer comme une figure de notre histoire, comme un héros national.

J'ai été frappée par la similitude entre sa postérité et celle de **Jeanne d'Arc**.

Au fil des époques et des ouvrages, on a dit de Jeanne d'Arc bien des choses différentes, contradictoires, très surprenantes. Certaines sont exactes et d'autres non, forcément. Elle appartient à la maison royale. Elle est un homme appelé Philippe. Elle n'est pas morte à Rouen. Elle n'a pas existé. Elle est une sainte. Elle est une fille à soldats. Elle est une princesse. D'ailleurs, elle n'est née ni à Domrémy, ni en 1412, et elle ne s'appelait pas Jeanne d'Arc.

Cette postérité, longue de cinq siècles, contrastée et toujours en mouvement, m'a permis de comprendre que ce qui importe, ce n'est pas tant la controverse ou les éventuelles réponses aux questions que **les questions elles-mêmes**. Ce sont elles qui parlent de notre époque et de notre rapport aux héros. Et c'est parce qu'ils sont des héros connus de tous que les débats et les projections se concentrent sur eux. En histoire, le passé appartient aussi au présent.

L'armoire aux secrets

Ainsi, au moment de la guerre froide, les interrogations autour de Jean Moulin se focalisaient sur son rapport au communisme puis à l'Union soviétique, en particulier quand celle-ci disparaît et semble brièvement prête à ouvrir l'armoire aux secrets.

Entre les deux guerres du Golfe apparaît une nouvelle variante de Moulin **espion**: Jean Moulin espion américain, les États-Unis étant des rivaux et des adversaires dissimulés de la France.

Il y a aussi l'éventuelle **homosexualité** de Jean Moulin, qui est évoquée ouvertement depuis une quinzaine d'années – hypothèse qui est nourrie par son mariage calamiteux et l'homosexualité de certains de ses proches. Aujourd'hui, son rapport aux femmes (sa misogynie, pour appeler les choses par leur nom), aux étrangers, aux indigènes des colonies retient l'attention (à commencer par la mienne).

Il suffit d'avoir vécu assez vieux pour constater que le prisme est toujours en mouvement. Donc, il est difficile de prédire quelles seront les prochaines questions à surgir à propos de Jean Moulin, mais il n'est pas du tout risqué de prédire qu'il y en aura.

Quant à la fiction, elle s'empare de la figure de Jean Moulin et la façonne à sa guise. Elle en a parfaitement le droit puisque c'est le principe même du roman ou du théâtre historique.

Jean Moulin est un héros français. Il a donné son nom à plusieurs milliers de rues et à plusieurs centaines d'établissements scolaires. À tel point qu'il figure en tête des palmarès des noms les plus attribués en France (avec de Gaulle, Pasteur, Hugo et Jaurès, ce qui ne vous étonnera pas beaucoup).

La vie de Jean Moulin, je l'ai dit, ne lui appartient plus. Son nom aussi est comme détaché de lui. Il est devenu **le nom d'un destin**.

Mourir jeune, mourir trahi, mourir torturé, mourir pour une cause juste et belle signifient plus que mourir. En mourant dans ces circonstances, Jean Moulin a fait plus que cesser de vivre. Il a perdu sa vie et elle est devenue un destin sur lequel nous nous sommes tous donné un droit de regard. La postérité a fait de lui quelque chose qui est très au-delà de ce que furent ses projets, ses ambitions, ses rêves et ses échecs.

Extraits de la conférence "Jean Moulin : vie, destin, légende", prononcée aux Rendez-vous de l'histoire de Blois, le 14 octobre 2018.

DISCUSSION

Historia – Les interrogations sur l'orientation sexuelle de Jean Moulin sont-elles récentes ou bien celle-ci a-t-elle fait déjà l'objet de débats, voire de polémiques, dans le passé?

Bénédicte Vergez-Chaignon – L'hypothèse de l'homosexualité de Jean Moulin apparaît pour moi dans les années 1990. Je crois qu'elle est alors à placer, non pas dans une recherche de figures homosexuelles positives, mais dans un **désir de décrédibilisation** de Jean Moulin, dans le cadre de la polémique qui faisait de lui un cryptocommuniste, voire un espion soviétique, par analogie avec les Cinq de Cambridge [ce groupe d'espions rouges qui sévissait à l'université anglaise de Cambridge et qui ont été découverts en 1979, ndlr]:

l'homosexualité comme désir de revanche, vulnérabilité au chantage, disposition à la trahison. Dans la mesure où la réplique à ces accusations émane, dans les grandes largeurs, de Daniel Cordier, il est très tentant d'utiliser cet argument qui répète le registre des accusations faisant de Jean Moulin un soviétophile par amalgame avec certains de ses amis. Il ne faut pas oublier que la violence des polémiques était vraiment très grande depuis les années 1970. Ce n'est à mon avis vraiment que dans les années 2000 que l'idée d'un Jean Moulin homosexuel est présentée dans l'intention positive d'en finir avec le clivage non pertinent entre homosexualité et héroïsme.

– **Ce portrait récurrent, établi notamment par Daniel Cordier, présentant Jean Moulin comme un "séducteur", un "homme à femmes", résiste-t-il à l'examen critique de sa vie sentimentale ?**

Je ne crois pas que "séducteur" soit à prendre comme un synonyme d'"hétérosexuel". Des gens qui ont connu Jean Moulin disaient couramment qu'il était **charmant, drôle et attentionné**, sans y mettre un désir de prouver son hétérosexualité. Quant à l'expression "homme à femmes", je ne l'utiliserais pas – alors que, dans une certaine mesure, je l'ai utilisée pour le maréchal Pétain –, parce que, dans le cas de Jean Moulin, je ne retrouve pas le serial lover ou l'organisateur de parties fines. Mes sources sont limitées: correspondance de Jean Moulin (en particulier avec Marcel Bernard et Antoinette Sasse), lettres qui furent envoyées à Daniel Cordier en 1989 et que je dus traiter, témoignages de Pierre Meunier... De cela, je comprends que Jean Moulin ne désirait pas vraiment se remarier. Il draguait quand il était aux sports d'hiver ou à Paris, mais s'en abstenait soigneusement dans ses postes en province. Il avait des aventures d'un soir et a eu des liaisons avec des femmes qui n'étaient pas prêtes non plus à s'engager (Antoinette Sasse, Gilberte Lloyd). Je ne sais rien de plus. Mais ça ne m'étonne pas beaucoup qu'il n'ait pas fait spécialement de confidences à ses parents ou à sa sœur.

– **Les amours complexes de Moulin ont-elles eu des répercussions sur son action politique ?**

Je pense que Jean Moulin avait tendance à faire passer sa vie professionnelle (préfecturale et résistante) en priorité et n'aurait pas supporté que quelqu'un interfère pour des raisons sentimentales. La rupture de ses premières fiançailles et l'échec de son mariage témoignent, à mon avis, qu'il n'était guère prêt à des **concessions sur sa carrière ou ses projets**

professionnels, que ce soit par amour ou par souci du compromis. Donc, ça m'étonnerait qu'il ait laissé ses amours influencer grandement son action politique. J'y vois l'effet d'une époque et d'une génération. Quant à la "complexité" de ses amours, je n'en puis pas juger. Ce que j'en sais ne me paraît pas particulièrement complexe et j'ignore le reste, si reste il y a.

– Comment expliquer qu'aussi bien Daniel Cordier que Pascal Copeau ont caché leurs penchants homosexuels ? Est-ce parce que le fait d'être homosexuel est incompatible avec l'idéal de courage et de vertu qu'incarne la Résistance ?

Je ne sais rien de plus de Pascal Copeau que ce qu'en a dit son biographe. Quant à Daniel Cordier, je ne l'ai pas connu dans les années 1940 ! Ce qui est certain, c'est que quand je l'ai connu, en 1989, son homosexualité était tout sauf un secret. Je pense que, dans les années 1940, Résistance ou pas, armée ou pas, il se serait probablement abstenu d'en faire état dans son milieu professionnel. Je comprends très bien que la personnalité et l'orientation sexuelle de Daniel Cordier produisent ici un **effet de loupe**, mais existerait-il si son travail biographique avait été mené par des hétérosexuels tels que Raymond Lagier (le capitaine "Bienvenue"), Colette Jacques ou Paul Schmidt, qui tous ont admiré et apprécié Jean Moulin et ont travaillé avec lui entre 1940 et 1943 ? Après tout, Antoinette Sasse fait partie des personnes qui se sont vraiment démenées dès 1945 pour essayer de retrouver Jean Moulin, faire condamner Hardy, faire honorer la mémoire de Jean Moulin, à une époque où Daniel Cordier apparaissait seulement comme un de ses collaborateurs parmi d'autres.

Propos recueillis par Xavier Donzelli

À lire, de Bénédicte Vergez-Chaignon

- *Jean Moulin, l'affranchi* (Flammarion, 2018)
- *Les Vichysto-résistants* (Perrin, "Tempus", 2016)
- *Pétain* (Perrin, 2014 ; rééd. "Tempus", 2018)

Résistance et homosexualité : bibliographie

Le mercredi 31 octobre 2018 📖

En complément des articles du colloque, voici une liste non exhaustive d'ouvrages de référence sur l'homosexualité en temps de guerre et les figures de Jean Moulin, Daniel Cordier et Pascal Copeau.

AZÉMA, Jean-Pierre, Jean Moulin (Perrin, collection "Tempus", 2006).

BESSET, Jean-Marie, Jean Moulin. Évangile (L'Avant-scène théâtre, "Quatre vents", 2016).

BONINCHI, Marc, Vichy et l'Ordre moral (PUF, 2005). **BOULLIGNY, Arnaud**, "La déportation de France pour motif d'homosexualité", in **BERTRAND, Mickaël** (dir.), La Déportation pour motif d'homosexualité : débats d'histoire et enjeux de mémoire (Mémoire active, 2006).

BUISSON, Patrick, 1940-1945 : années érotiques (deux volumes : "Vichy ou les infortunes de la vertu", "De la grande prostituée à la revanche des mâles" – Albin Michel, 2008 ; rééd. Le Livre de Poche, 2011).

CORDIER, Daniel, Alias Caracalla. Mémoires : 1940-1943 (Gallimard, "Folio", 2011).

CORDIER, D., Jean Moulin. L'inconnu du Panthéon (trois vol., JC Lattès, 1989-1993).

CORDIER, D., Les Feux de Saint-Elme (Gallimard, 1994).

DASQUIÉ, Guillaume, "Le dernier secret de Jean Moulin", in *Vanity Fair* France, n° 40, oct. 2016.

JACKSON, Julian, Arcadie : la vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépenalisation (Autrement, coll. "Sexe en tous genres", 2009).

JACKSON, J., *La France sous l'Occupation* (Flammarion, 2013).

LABORIE, Pierre, *Le Chagrin et le Venin. Occupation. Résistance. Idées reçues* (Folio "Histoire", 2014).

LEENHARDT, Pierre, Pascal Copeau (1908-1982). *L'histoire préfère les vainqueurs* (L'Harmattan, 1994).

OLIVIER, Cyril, *Le Vice ou la Vertu : Vichy et les politiques de la sexualité* (PU du Mirail, 2005).

PÉAN, Pierre, *Vies et morts de Jean Moulin* (Fayard, 1998).

PÉAN, P. ; DUCASTEL, Laurent, Jean Moulin. *L'ultime mystère* (Albin Michel, 2015).

ROUQUET, François ; Virgili, Fabrice ; Voldman, Danièle (dir.), *Amours, guerre et sexualité : 1914-1945* (Gallimard, hors-série "Connaissance", 2007).

SARTRE, Jean-Paul, " Qu'est-ce qu'un collaborateur ? ", in *Situations III* (Gallimard, 1949).

SCHLAGDENHAUFFEN, Régis (dir.), *Homosexuels en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale* (Nouveau Monde éditions, 2017).

SCHLAGDENHAUFFEN, R., *Triangle rose. La persécution des homosexuels et sa mémoire* (Autrement, 2011).

TAMAGNE, Florence (dir.), *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris, 1919-1939* (Seuil, collection "L'univers historique", 2000).

VERGEZ-CHAIGNON, Bénédicte, *Les Vichysto-résistants* (Perrin, "Tempus", 2016).

VERGEZ-CHAIGNON, B., *Jean Moulin, l'affranchi* (Flammarion, 2018).